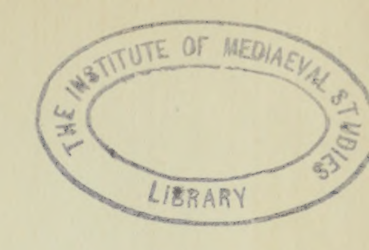
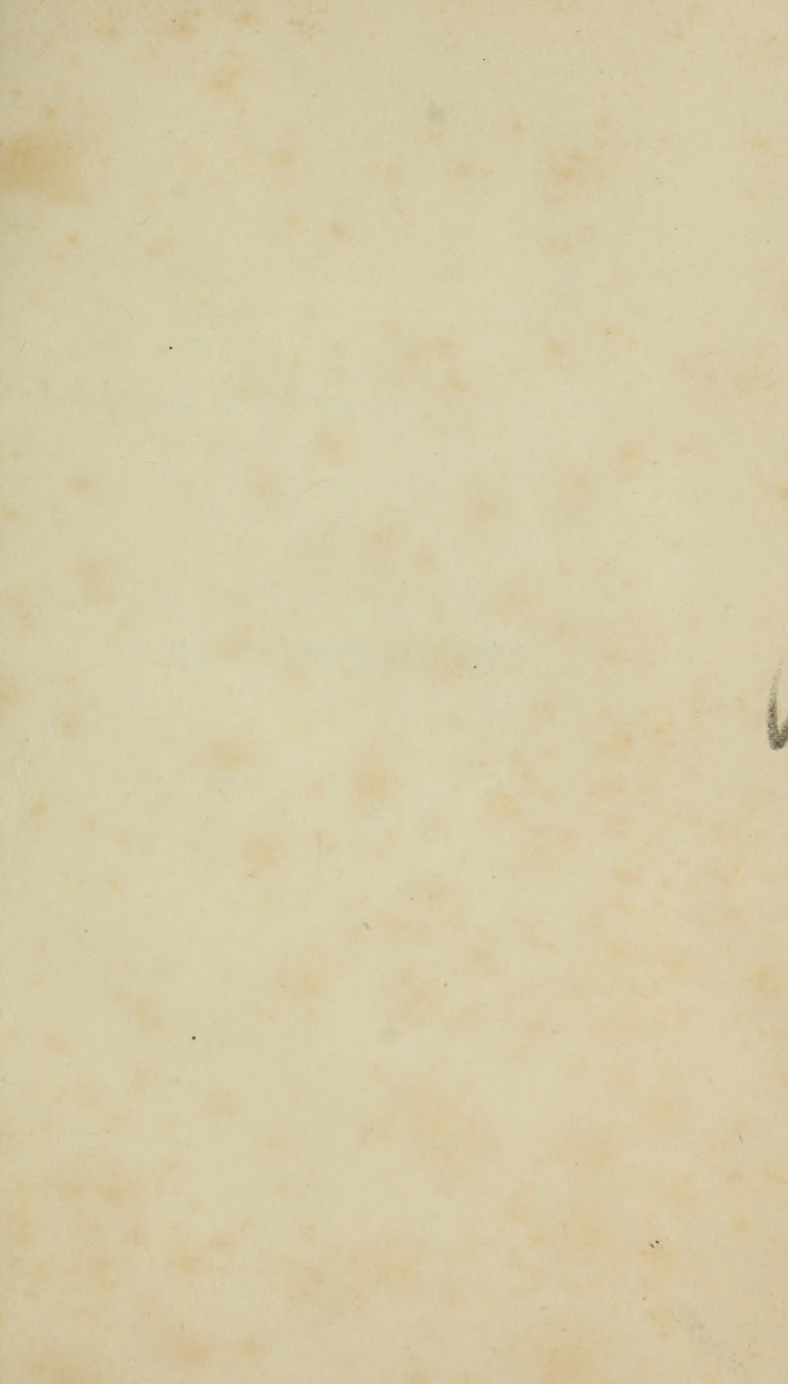
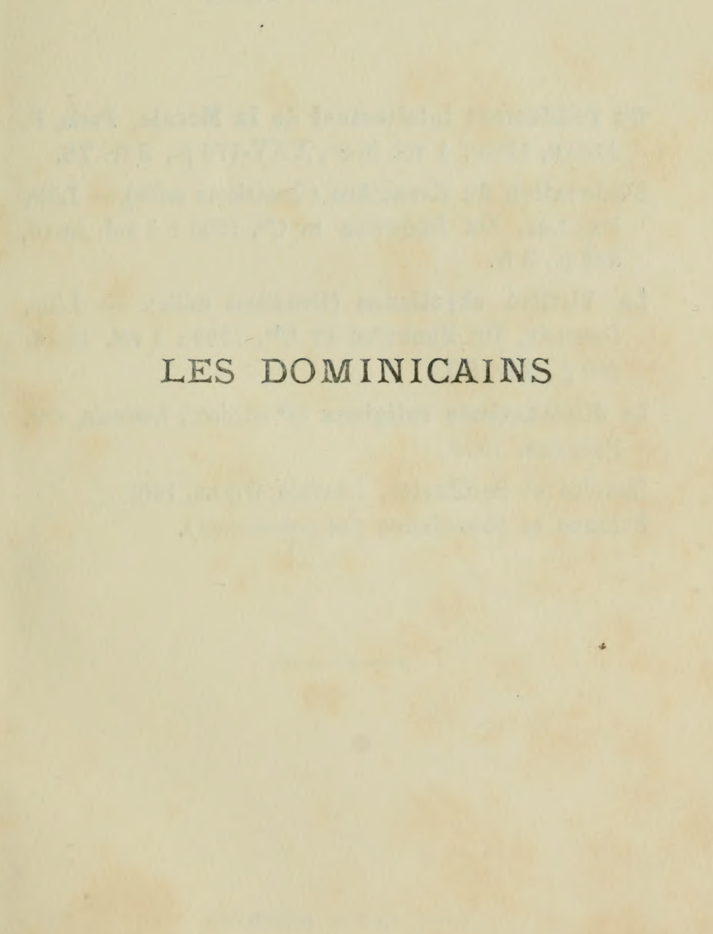



THE INSTITUTE OF MEDIAEVAL STUDIES
LIBRARY





LES DOMINICAINS

DU MÊME AUTEUR

Du Fondement intellectuel de la Morale, Paris, F. Alcan, 1905 ; 1 vol. in-8°, XXV-178 p., 3 fr. 75.

L'Éducation du Caractère (Quatrième mille). — Lille, Desclée, De Brouwer et Cie, 1908 ; 1 vol. in-16, 302 p., 3 fr.

La Virilité chrétienne (Deuxième mille). — Lille, Desclée, De Brouwer et Cie, 1909 ; 1 vol. in-16, 450 p., 3 fr. 50.

Le dilettantisme religieux (2e édition), Louvain, Ch. Peeters, 1908.

Charité et Solidarité, Louvain, Giele, 1907.

Science et conscience *(en préparation)*.



Fra Angelico.

S. DOMINIQUE

P. GILLET, O. P.

LES DOMINICAINS

LEUR RAISON D'ÊTRE

DEUXIÈME MILLE.

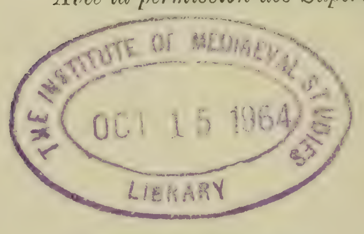
Desclée, De Brouwer & Cie
PARIS-LILLE-BRUGES-ROME

IMPRIMATUR:

Mechliniae, 23 Januarii 1909.

J. THYS, can., lib. cens.

Avec la permission des Supérieurs



AVANT-PROPOS.

L'année dernière, les catholiques de Bruxelles prirent l'initiative d'organiser des conférences apologétiques sur les grands Ordres religieux, dans la salle *Patria*. Leur but était de faire éclater aux yeux de tous la *raison d'être* de ces Ordres, tant décriés de nos jours par des gens qui ignorent tout de leur histoire. Ils s'adressèrent, pour cela aux Carmes, aux Bénédictins, aux Franciscains, aux Dominicains, aux Jésuites et aux Rédemptoristes. Mes supérieurs me confièrent la mission de parler de l'Ordre de Saint-Dominique. La tâche n'était pas facile. Ou bien, en effet, il fallait retracer l'histoire de l'Ordre dans tous ses détails, depuis les origines jusqu'à nos jours; ou bien s'en tenir à des généralités. N'étant pas historien de profession, et n'ayant au surplus qu'une heure et demie à ma disposition pour mettre le public au courant de nos travaux de toutes sortes, je me voyais donc acculé au système des généralités. Mais ce système n'a pas mes sympathies. A force

de réflexion, j'en vins à prendre un moyen terme, qui consisterait à combiner l'histoire et l'apologétique, et à mettre au service de quelques idées générales, des faits saillants et indiscutables. Le résultat répondit-il à mes efforts ? J'ai quelque raison de le croire, puisque, de tous côtés, et à plusieurs reprises, on me pria de livrer mon modeste travail au public. Tel quel, il n'est point parfait certes, et nul plus que moi n'en est convaincu. A ceux qui connaissent à fond l'histoire de l'Ordre de Saint-Dominique, il fera l'impression d'une pauvre copie à côté d'un tableau de grand maître. Mais ceux qui n'ont aucune idée de cet Ordre, et seraient néanmoins curieux d'en savoir la *raison d'être*, pourront peut-être en retirer quelque chose. C'est surtout pour ceux-là qu'il a été écrit.

M. S. Gillet, O. P.

Louvain, 1er janvier 1909.

Les Dominicains

LEUR RAISON D'ÊTRE

Depuis que Darwin a introduit dans la Science l'idée d'évolution, ses prétendus disciples ou partisans ont fait subir à sa pensée d'étranges modifications. « Dans l'hypothèse de Darwin qui sert de » type à nos évolutionnistes moraux, l'espèce n'évo- » lue que pour se conserver, c'est-à-dire pour gar- » der certains organes essentiels qui, eux, ne peu- » vent pas changer; car, s'ils changeaient, ce ne » serait pas l'évolution, ce serait la mort. Il y a » de même dans les sociétés certaines parties es- » sentielles qui ne doivent pas changer. Il y a la » famille; elle a ses lois de santé qui étaient vraies » dans l'antiquité la plus reculée, qui étaient vraies » au moyen âge, qui sont vraies de nos jours : mono- » gamie, autorité du père de famille, fidélité de » l'épouse, déférence des enfants. Il y a la patrie;

» elle était la même pour les Grecs, pour les Romains, pour les contemporains de Jeanne d'Arc; » elle est la même pour nous : *Patria pater, terra » patrum.* Elle est faite du respect et de la défense » de ce qu'ont respecté et défendu nos aïeux, de ce » coin du sol où ils l'ont défendu (1). » Il y a notre Eglise, et, dans cette Eglise, les différents organes dont elle se sert pour remplir ses fonctions sociales, entre autres, celle d'enseigner toutes les nations, après les avoir baptisées au nom du Père, du Fils, et de l'Esprit. Cette fonction, l'Eglise ne peut l'abdiquer sous peine de mort; elle est sa *raison d'être.* Si donc l'on admet que l'Eglise doive évoluer — ce qui est indéniable — il faut entendre que c'est pour se conserver, c'est-à-dire pour garder certains organes essentiels, sans lesquels on ne voit pas qu'elle puisse accomplir sa mission dans le monde. Ces organes, quels sont-ils? Toute la question est là. Si j'y répondais tout court en prétendant que ce sont précisément les Ordres religieux, vous pourriez facilement m'acculer à des contradictions, et, par exemple, me prouver, l'histoire en main, que l'Eglise a longtemps pu vivre et enseigner les nations sans eux, ce qui indique apparemment qu'à la rigueur elle peut se passer d'eux. Aussi bien, la question ne doit-elle pas être posée, ni résolue de cette façon brutale. Il est vrai, l'Eglise a vécu plusieurs siècles sans le concours des Ordres religieux; mais il n'en est pas moins vrai que depuis des siècles elle ne s'est point privée de leur concours. Ces deux attitudes de l'Eglise ne marque-

1. Paul BOURGET, Discours prononcé au cercle catholique du Luxembourg, janvier 1908.

raient-elles pas tout simplement deux étapes de son évolution sociale? Je le crois, et voici comment je le prouve. En partant de ce principe que l'Eglise a reçu du Christ la mission d'enseigner les nations — toutes les nations — on en arrive aisément à comprendre que son enseignement, parce que catholique ou universel, doive s'assouplir à tous les besoins intellectuels des fidèles, devenir tour à tour ou simultanément pastoral, apostolique, et scientifique. Pasteurs, apôtres, docteurs, voilà donc quels sont *en principe* les organes essentiels de l'Eglise enseignante. Jamais ils ne lui ont manqué, ni ne lui manqueront. Maintenant voulez-vous savoir quels sont parmi les fidèles ceux à qui il incombe de remplir, au service de l'Eglise, les lourdes charges d'apôtre, de docteur, et de pasteur? Interrogez l'histoire; car nous passons ici de la question de principe à la question de fait. Or, en fait, l'Eglise est un organisme vivant, et donc un organisme qui évolue, dont les organes demeurent *essentiellement* les mêmes, mais se modifient *accidentellement*, selon les circonstances accidentelles de temps et d'espace auxquelles l'Eglise est soumise dans son évolution, et s'est depuis toujours merveilleusement adaptée. Cette adaptation de l'Eglise aux circonstances ne prouve rien en faveur d'un changement radical dans sa doctrine, ou sa constitution. Elle prouve, au contraire, que l'Eglise reste toujours la même, puisque aussi bien elle ne s'adapte que pour ne pas changer; elle n'évolue que pour se conserver, et garder les organes essentiels nécessaires à l'accomplissement de sa mission civilisatrice.

Par exemple, dans les premiers siècles de l'ère

chrétienne, l'Eglise enseignante eut ses organes d'enseignement; jamais les apôtres, ni les pasteurs, ni les docteurs, ne lui firent défaut. Mais les circonstances n'exigèrent pas alors que l'enseignement catholique, sous ces trois formes actuellement bien tranchées, fût confié à des corps organisés, tels que les Ordres religieux. Il le fut au contraire à des individus. Bien plus, les mêmes individus cumulèrent assez longtemps toutes les charges. Un prêtre, envoyé par l'autorité légitime, parcourait en apôtre un pays non encore évangélisé; il se fixait ensuite dans une ville importante de la contrée, et en devenait à la fois le pasteur et le docteur. « Mais avec le temps, » le ministère pastoral se compliqua; une multitude » d'affaires vint surcharger les Evêques, telles que » l'assistance aux conciles généraux et particuliers, » les relations avec l'autorité civile, les arbitrages, » les soins des domaines temporels de l'Eglise. Et » parallèlement à cet immense développement d'action extérieure, la science catholique prenait aussi » une marche progressive. Ce n'étaient plus seulement l'Ecriture Sainte et la Tradition orale qui en » faisaient le fond; les livres s'accumulaient par les » controverses. Il devenait nécessaire de connaître » ce qu'avaient écrit les docteurs précédents, les décisions des conciles, l'histoire des hérésies, les doctrines philosophiques passées et présentes, les antiquités chrétiennes et profanes, enfin cet énorme ensemble de faits et de débats qui compose la science » ecclésiastique. Les difficultés de l'apostolat s'étaient » pareillement accrues par les besoins du ministère » pastoral qui, borné d'abord aux grandes villes, avait » ensuite couvert les campagnes d'églises régulière-

» ment constituées... La division des travaux pou- » vait seule désormais pourvoir aux nécessités de » l'enseignement catholique (1). »

Vous devinez sans doute à quoi je veux en venir, c'est à savoir que les Ordres religieux sont nés du besoin qu'a éprouvé l'Eglise d'adapter ses organes d'enseignement aux circonstances, et que c'est là en particulier *la raison d'être* de l'Ordre de Saint-Dominique.

Sur les instances de l'honorable et distingué Président de l'*Emulation,* j'ai accepté de vous entretenir ce soir du rôle social de cet Ordre à travers les siècles, depuis ses origines jusqu'à nos jours, et, par là même, de répondre à tous ceux qui, avec ou sans raison, discutent la portée de ce rôle dans le passé, ou le croient terminé à l'heure présente. Toute proportion gardée, il en est d'un Ordre religieux comme de l'Eglise elle-même. Son utilité sociale est en raison directe de sa puissance d'adaptation aux différents milieux sociaux que les circonstances de temps et d'espace l'obligent à traverser, et elle se mesure à la qualité et au nombre des bienfaits qu'il y répand. Or, l'Ordre de Saint-Dominique, — je vais essayer de vous le démontrer — a rendu et rend encore à la société les services les plus signalés au triple point de vue *intellectuel, artistique* et *moral.* Il faut donc conclure qu'il a eu sa raison d'être, et ne l'a point perdue. — C'est un métier difficile que celui de panégyriste; nul plus que moi, à cette heure, n'en a conscience. Mais autant que possible, je m'ef-

1. LACORDAIRE. *Mélanges; Mémoire pour le rétablissement des Frères Prêcheurs.* Paris, Poussielgue. Tome IX, p. 88.

facerai derrière les faits, et vous laisserai le soin de tirer les conclusions qui s'en dégagent.

§ I

L'Ordre de Saint-Dominique date des premières années du XIII[e] siècle. Lorsqu'on observe de près sa fondation, il apparaît clairement que trois facteurs y ont contribué, chacun bien entendu à sa manière, mais tous trois efficacement : *les besoins intellectuels de l'époque* d'abord; puis, en face de ces besoins et s'y adaptant, d'une part *la pensée de saint Dominique,* et d'autre part *la volonté de l'Eglise.*

Au début du XIII[e] siècle, dans le midi de la France en particulier, des sectes multiples, arrogantes et disputeuses, séduisaient par leurs prédications des populations peu ou point évangélisées, faute de pasteurs zélés et instruits. « La décadence et la dispa-
» rition de beaucoup des anciennes écoles épiscopales
» et monastiques réduisaient à peu de chose la for-
» mation intellectuelle du clergé, tandis que quel-
» ques-unes, absorbant et monopolisant la vie in-
» tellectuelle d'alors, abordaient avec hardiesse, et
» souvent avec insuccès, les plus graves problèmes
» philosophiques et théologiques, faisaient courir à
» l'orthodoxie un danger d'autant plus inquiétant que
» l'introduction de la partie fondamentale des écrits
» d'Aristote, accompagnés de ceux des Arabes, me-
» naçait d'activer d'une façon désastreuse cette ef-
» fervescence intellectuelle (1). » Aussi bien, le besoin d'une *réforme doctrinale* se faisait-il vivement

1. MANDONNET. *Les Dominicains dans l'ancienne Université de Paris.* Revue Thomiste, tome IV, p. 136.

sentir. C'est de ce besoin social, sous l'influence combinée de la pensée de saint Dominique, et de la volonté de l'Eglise, qu'est né l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

La pensée de saint Dominique de fonder un Ordre religieux spécialement consacré à la vie doctrinale sous ses deux formes principales : la *prédication* et l'*enseignement*, n'est pas douteuse. Au surplus, elle s'explique facilement. Espagnol d'origine, Dominique de Guzman eut une éducation quasi universitaire; il fréquenta les écoles de Palencia pendant dix ans au moins. Devenu prêtre, puis chanoine d'Osma, il passa les Pyrénées, et vint à Toulouse se mêler aux querelles des Albigeois, dont l'hérésie battait alors son plein. Sept années durant, il combattit les hérétiques par la prière et la parole. Témoin attristé, mais pénétrant, de l'audace de ses adversaires, de leurs ressources intellectuelles que faisaient ressortir davantage la timidité et l'ignorance du haut et du bas clergé catholique, il songea à l'établissement d'un Ordre apostolique qui fût de taille à défendre l'Eglise non seulement par la prédication, mais encore sur le terrain scientifique. A cet effet, il rassembla quelques compagnons auxquels il communiqua ses vues, et dès 1215 il les conduisit à l'école épiscopale de Toulouse, pour y suivre les cours de Maître Alexandre Stavensby, le futur Evêque de Coventry, alors régent de cette école. Ce fait implique évidemment chez Dominique l'idée arrêtée de voir ses disciples se consacrer à l'étude, et fréquenter les écoles, pour se préparer de façon sérieuse à leur rôle de Frères-Prêcheurs; mais il n'est pas également manifeste qu'il associa dans sa pensée à la mission apostolique de son Ordre, des fonctions scolaires aussi essentielles

et étendues qu'elles le furent effectivement dans la suite, quoique de très bonne heure (1). C'est qu'à cette époque l'*organisation* de l'étude était une nouveauté dans le cloître. Sans doute, avant les Dominicains, des moines s'étaient adonnés à la copie des œuvres du passé, littéraires ou théologiques, et, sous cette forme, avaient rendu d'éminents services aux lettres; sans doute aussi, quelques-uns s'étaient illustrés dans la science ou dans l'éloquence. Toutefois, les études n'avaient pas reçu une *organisation spéciale* (2). L'honneur de cette organisation revient dès lors à saint Dominique et à son Ordre qui y employèrent tous leurs soins en vue de l'apostolat.

Ainsi donc saint Dominique a fourni le principe spécificateur de son Ordre, en tenant compte des besoins intellectuels de la société chrétienne au début du XIIIe siècle. J'ai cependant hâte d'ajouter que la Papauté a pris une grande part dans cette fondation, en confiant spécialement aux Dominicains la réforme doctrinale qui véritablement s'imposait.

On était en l'année 1215. Les Pères rassemblés au Concile de Latran émirent le vœu de voir se relever de leur déchéance la prédication évangélique, et les écoles de Théologie. Honorius III, alors sur le siège de saint Pierre, vit dans Dominique l'homme prédestiné à remplir les vœux du Concile. Mis par lui au courant de ses projets de fondation, voici dans quels termes il approuva l'Ordre, le 22 décembre 1216 : « Nous, considérant que les Frères de ton Or-

1. MANDONNET. R. Th. IV, *art. cité, ibidem.*

2. DOUAIS G. *Essai sur l'organisation des études dans l'Ordre des Frères Prêcheurs.* Paris, Picard, 1884, p. 2.

dre seront les champions de la Foi, et les vraies lumières du monde, nous approuvons ton Ordre (1). »

Deux ans plus tard, en 1218, Dominique, au grand étonnement de tous, dispersait ses seize compagnons aux quatre coins du monde. Avouez qu'il fallait une foi bien robuste dans l'avenir, et une grande confiance en Dieu, pour oser ainsi, d'un geste magnifique de semeur, répandre un peu à l'aventure la poignée de semences amassées à grand'peine. Mais Dominique avait déjà l'intuition que ce sont les idées qui mènent les hommes, et que le tout est de savoir les semer à temps, si l'on veut qu'elles rendent au centuple. L'avenir ne tarda pas du reste à lui donner raison, car quatre-vingts ans seulement après sa mort, au commencement du Pontificat de Clément V, son Ordre ne comptait pas moins de 21 provinces, et de 562 couvents, répartis un peu partout en Europe, et jusqu'en Grèce, et en Terre Sainte (2).

Je crois bien que cette multiplication prodigieuse, cette expansion rapide d'un Ordre *apostolique* et *lettré*, est un fait unique dans l'histoire de l'Eglise (3).

A coup sûr, il prouve que le Pape Honorius III (1216-1227) et saint Dominique, en fondant de con-

1. *Bullarium Ord. Præd.* I, 4.

2. Bernard Gui. *Bibliothèque municip. de Toulouse*, ins. 490 (1-273), f° 76, A et sqq.

3. Il est vrai, les disciples de saint François, quatre-vingts ans après la fondation de leur Ordre, étaient plus nombreux que les Dominicains. En 1282, ils ne comptaient pas moins de 1583 couvents répartis en 34 Provinces. Mais on ne doit pas oublier qu'alors la masse des Franciscains était laïque et illettrée. Le développement parallèle des deux grands Ordres religieux est admirable, mais les causes en sont différentes.

cert l'Ordre des *Frères-Prêcheurs* (1), ont eu une intelligence saisissante des besoins intellectuels de leur temps, mais il démontre aussi et surtout à quel point l'Ordre lui-même sut faire face à ces besoins par sa puissante organisation intellectuelle *au dedans;* par son recrutement universitaire *au dehors.*

Il suffit en effet de jeter un coup d'œil sur les actes de ses chapitres généraux, à partir de 1228, et des différents chapitres provinciaux, pour se rendre compte qu'il a eu immédiatement conscience de sa double mission *apostolique* et *scientifique*, et a organisé un peu partout les études en conséquence. Je me permettrai, en passant, de vous faire remarquer que la tenue régulière des chapitres généraux a toujours été, pour l'Ordre, la meilleure garantie de son unité morale et doctrinale. Jamais, depuis saint Dominique, en dépit de quelques crises passagères et superficielles qui sont le lot de tout organisme vivant, et qu'on aurait mauvaise grâce à nier, il n'a eu besoin de réforme, au sens historique de ce mot, ni dans sa doctrine, ni dans ses mœurs (2).

Dans chaque couvent, quatre religieux s'occupaient spécialement et d'une manière ordinaire, de l'étudiant; c'étaient le lecteur, le sous-lecteur, le maître des étudiants, et le Prieur. De ce chef, chaque couvent devenait nécessairement une école, et, comme il en surgit des centaines en moins de cent ans, vous devinez la part prépondérante que durent prendre les Frères-Prêcheurs au développement de l'enseigne-

1. Ce nom de *Frères Prêcheurs* a été donné officiellement aux Fils de saint Dominique par le Pape Innocent III. Cf. dans *Act. S. S. St-Dominique*, 4 août, § XXV, le témoignage de divers contemporains.

2. MORTIER P. *Les Maîtres généraux*, Paris, Picard, 1903.

ment ecclésiastique. A partir de la fin du XIII[e] siècle, nous voyons s'élever de toutes parts des maisons d'études *ordinaires* destinées à l'enseignement des arts, des sciences naturelles, de la Théologie; puis, plus clairsemées, mais non moins bien organisées, des maisons d'études *spéciales* — Studia solemnia — pour un enseignement plus élevé, nous dirions aujourd'hui, un enseignement d'école normale. En outre, l'Ordre mit la main à l'établissement de maisons d'études *générales* — Studia generalia — dans les principaux centres universitaires tels que Paris, Bologne, Oxford, Montpellier, etc. On y distribuait le haut enseignement théologique, et les religieux étudiants qui s'y rendaient, assez tard d'ordinaire, même après avoir déjà enseigné à Paris ou ailleurs, y recevaient les grades de la maîtrise en théologie. Enfin, ceux des Frères qui se sentaient du goût pour les langues grecque, hébraïque et arabe, ou qui étaient appelés dans les missions, et que leur ministère mettait en contact avec les Grecs et les Musulmans, avaient l'avantage de pouvoir suivre cet attrait, et se préparer à ce ministère de dévouement. Des écoles spéciales furent fondées dans ce but, particulièrement en Terre-Sainte (1).

Il n'y a donc pas de doute à avoir sur le rôle doctrinal de l'Ordre à son origine. Reste à savoir comment, alors et depuis, il s'est acquitté de sa sublime fonction; s'il a été au service de la société chrétienne un bon organe, assez fort pour s'assimiler tous les éléments et les aliments intellectuels à sa disposition, en fait de *personnel* et de *science;* assez souple pour les adapter à toutes les cir-

1. Douais. *Ouv. cité,* pp. 24-53, sq.

constances de personnes, de lieux, de temps, et les faire servir à tous les besoins sociaux.

D'abord, il est à remarquer que l'Ordre se recruta immédiatement dans la population scolaire des maîtres et des étudiants. Le groupe le plus important des seize compagnons dispersés par saint Dominique était venu se fixer à Paris. Paris, au moyen âge, fut incontestablement le centre de la vie intellectuelle européenne. Aussi bien, est-ce là, dans ce milieu très spécial et très remuant des écoles parisiennes, que les Dominicains prirent surtout leur essor, et que nous les suivrons. Le successeur de saint Dominique, Jourdain de Saxe, sorti lui-même de l'Université de Paris, y fut l'artisan infatigable des plus riches conquêtes, la *sirène* des écoles, ainsi qu'on l'appelait. A lui seul, il donna l'habit de l'Ordre à plus de mille étudiants. En 1224, il écrit de Paris à Diane d'Andalo, sa fille spirituelle de Bologne : « Par la grâce de Dieu, mes affaires vont bien avec les étudiants ; de l'Avent jusqu'à Pâques, une quarantaine de novices sont entrés dans l'Ordre (à Paris). Plusieurs ont été maîtres ès arts ». Deux ans plus tard, il écrit encore : « Après mon arrivée, dans l'espace de quatre semaines, nous avons reçu vingt et un Frères. Six sont déjà maîtres ès arts ». Ce mouvement de recrue alla toujours en s'accentuant, à tel point que Jourdain de Saxe pouvait encore dire en 1235 : « Des Maîtres même sont entrés dans notre Ordre. Le jour où je vous ai écrit, ils étaient déjà, au dire des Frères, au nombre de 72 (1). »

1. C. BAYONNE. *Lettres du B. Jourdain de Saxe.* Paris, 1865, p. 66...96. — DENIFLE-CHATELAIN. *Chart. Univers ; Paris,* I, 106-108.

L'Ordre des Frères-Prêcheurs était donc poussé en plein dans le mouvement, et la vie scolaires. Le moment vint vite où, de l'étude, il dut passer à l'enseignement. Deux choses — toujours les mêmes — expliquent cette évolution : d'une part, la fin doctrinale de la Société, agissant directement sur son organisation et son développement intérieurs — et d'autre part, la volonté du Pape, alors Grégoire IX. Les vœux du Concile de Latran, faute d'hommes instruits, ne se réalisaient pas vite (1). Le Pape remédia à cette lenteur, en poussant les Dominicains à fonder un peu partout de grandes écoles. C'est justement à cette impulsion pontificale qu'il faut rattacher l'introduction des Dominicains dans l'ancienne université de Paris, où ils occupèrent une première chaire — alors on disait une école — en 1229, et une seconde, en 1231.

En se constituant ainsi le premier, dans la série historique des Ordres religieux, d'après le double principe essentiel de la vie doctrinale comme but, et de l'organisation scolaire comme moyen, l'Ordre des Frères-Prêcheurs préparait le milieu spécial où devaient se former les meilleures intelligences du siècle, et s'élaborer les travaux scientifiques les plus importants de l'époque.

L'Université de Paris, je le répète, est le centre de la vie intellectuelle au moyen âge, et la faculté des arts et celle de théologie sont les deux grands organes de cette vaste agglomération scolaire. C'est pourquoi la philosophie et la théologie absorbent le principal de l'activité intellectuelle (2); d'ailleurs un lien

1. Denifle-Chatelain. *Die Universitäten des Mittelalters.* I, 708, *note.*

2. Mandonnet, *Siger de Brabant. Introduction*, chap. II.

étroit existait entre ces deux disciplines à cause de la méthode introduite en théologie depuis Pierre Abélard, et parce que les théologiens devaient être éminemment artistes, c'est-à-dire philosophes.

Lorsque, vers 1230, on réorganisa à Paris le haut enseignement, l'Ordre y exerça une influence manifeste. « Le premier d'entre les Ordres religieux, il » est appelé à participer à la vie universitaire pari» sienne, la plus brillante et la plus intense du moyen » âge, et, seul, il possède le privilège d'y tenir deux » écoles. Pareillement, dans le travail de révision des » textes scolaires des diverses facultés, c'est lui qui » est chargé, ou tout au moins se charge de la cor» rection de la Bible, le texte officiel des facultés de » théologie, et de la réorganisation du *Corpus juris*, » le texte des écoles de droit ecclésiastique. Le nom » de Hugues de Saint-Cher est demeuré attaché au » premier de ces grands travaux; celui de saint Ray» mond de Pennafort au second (1). »

De tous temps, les *Etudes bibliques* ont été chères aux Dominicains. Dans un remarquable article du *Dictionnaire de la Bible*, publié sous la direction de M. Vigouroux, le R. P. Mandonnet, dominicain, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université de Fribourg (Suisse), a résumé les travaux de son Ordre sur l'Ecriture Sainte au moyen âge, à la Renaissance, et dans les temps modernes. De cette étude, il ressort que la création et le développement essentiel des

---

2e éd. Louvain. DENIFLE-CHATELAIN. *Chart. Univ. Paris*, I, p. XXVI sq. *De* THUROT. *l'organisation de l'enseignement dans l'université de Paris au moyen âge*, p. 202.

1. MANDONNET. *Ouv. cité*, ibidem. QUÉTIF ECHARD. *Scriptores ordinis Prædicatorum*, Parisiis, 1719-1725, I, p. 197.

concordances bibliques, ou dictionnaires contenant par ordre alphabétique les mots de la Bible, sont l'œuvre des Fils de Saint-Dominique. Elles ont été commencées à Paris, au couvent de Saint-Jacques, peu après 1230, sous la direction de Hugues de Saint-Cher, dominicain; reprises au couvent d'Oxford, vers 1276; plusieurs fois révisées dans la suite, entre autres par un de vos compatriotes, Luc de Bruges, à la fin du XVI[e] siècle. Les premiers travaux de *correction* du texte biblique sont dus également à la plume des Frères-Prêcheurs, ainsi que le premier *commentaire* complet de l'Ecriture Sainte, par le même Hugues de Saint-Cher (1). Le P. Denifle a prouvé que les prétendus correctoires de l'Université et de la Sorbonne sont fictifs (2). C'est un juif converti, devenu dominicain, Theobaldus de Sexania, qui a corrigé la partie hébraïque du texte. Mais le fait qui sans doute vous frappera davantage, parce qu'il a eu une grande portée, et a répondu à un véritable besoin social, a trait à la traduction de la Bible en langue vulgaire. Les premières traductions en français, en catalan, en dialecte valencien, en castillan, en italien, en allemand, en arménien, ont été faites par des dominicains. Une des plus célèbres Bibles du XVI[e] siècle a été éditée également par un de vos compatriotes, le Père Jean Heuten, professeur à l'Université de Louvain.

Quant aux *langues orientales*, je vous ai déjà fait observer qu'elles ont été cultivées dès l'origine par nos pères. En 1236, nous avions déjà une sorte

1. Henr. a Porta. O. P. *De linguarum orient. præstantia*, edit. mediol. 1758, p. 58.

2. Denifle. *Archiv. für Litteratur und Kirchengeschichte*, t. IV, p. 284.

d'*Ecole biblique* en Terre-Sainte. En effet, dans chaque couvent de cette province, il y avait un « Studium linguarum », un foyer d'études pour les langues orientales, particulièrement l'arabe; à Tunis et à Murcie, des écoles d'arabe et d'hébreu (1); pareillement, en 1281, à Barcelone. Au XVI[e] siècle, qui est, comme le XIII[e], le siècle classique, en ce qui concerne la vie doctrinale de l'Ordre, nous constatons le même souci des études bibliques et des sciences annexes. On peut donc affirmer que, dès l'origine, les dominicains comprirent la nécessité de la connaissance des langues orientales pour une interprétation scientifique de la Bible. Saint Raymond de Pennafort, troisième général de l'Ordre, travailla beaucoup à la création des écoles spéciales dont je viens de parler, et que Raymond Martin illustra d'une façon incomparable. Ce dominicain, en effet, parlait et écrivait avec une égale facilité l'hébreu, le chaldéen et l'arabe. Son *Pugio fidei*, un chef-d'œuvre d'apologétique, a inauguré l'*Orientalisme biblique*, et appris à se servir du *Talmud* pour éclairer et justifier l'exégèse chrétienne (2). Je devrais encore m'arrêter aux noms fameux d'Augustin Justiniani, et de Sante Pagnino, et de Sixte de Sienne, dont les études bibliques et orientales ont mérité l'admiration

1. Denifle. *Die Universitäten des Mittelalters.* Berlin, 1885, t. I, p. 495.

2. Avant 1284, les dominicains fondèrent à *Séville* une école pour les langues sémitiques. Parmi les huit premiers Pères envoyés là, se trouve Raymond Martin. Une ordination du Chapitre provincial d'Aragon, en 1303, les obligea à prendre un Juif ou un Arabe comme second professeur d'hébreu et d'arabe (Denifle, *ibidem.*)

des Juifs et des Protestants eux-mêmes (1); mais il me tarde d'apprendre à ceux qui ne le savent pas, et de rappeler à ceux qui l'auraient oublié, qu'au XXe siècle, comme toujours, les dominicains n'ont pas déserté l'étude de l'Ecriture Sainte et des sciences annexes. C'est, au contraire, pour lui donner un renouveau de vie, et l'adapter aux exigences scientifiques modernes, qu'ils ont fondé à *Jérusalem*, l'*Ecole pratique d'études bibliques*. A l'heure où nos saints livres sont attaqués au nom de la linguistique, de l'archéologie, de la géographie, et de l'histoire, tous les catholiques clairvoyants jugeront, sans doute, que le moyen le plus sûr de se préparer à répondre victorieusement à ces attaques sans nombre, était d'établir une sorte d'école normale supérieure pour la science scripturaire, au centre même des pays bibliques, à Jérusalem. En tout cas, beaucoup d'évêques en ont jugé ainsi, entre autres, Son Eminence le cardinal Mercier, qui, cette année encore, a confié aux soins du Père Lagrange, le distingué et savant directeur de l'école biblique, trois des meilleurs étudiants de son diocèse. Le Père Lagrange fait partie de la commission biblique; il est correspondant de l'Institut de France, et de plusieurs Instituts étrangers. Ses travaux, et ceux de ses collaborateurs sur l'Ecriture Sainte, sont trop avantageusement connus, pour que j'y insiste. Vous n'ignorez pas non plus que la *Revue biblique* qu'il dirige avec une rare compétence, et un grand sens théologique, est celle où paraissent officiellement les décrets de la *Commis-*

1. *Bibliotheca sancta*, lib. IV, t. I; Naples, 1742, p. 395 sqq.
VIGOUROUX. *Dictionnaire de la Bible*. Paris, 1898, I, col. 1023, 1464.

sion biblique, et compte de nombreux abonnés (1). Des élèves dominicains du P. Lagrange, tels que les RR. PP. Rose et Lemonnyer ont tout récemment mis à la portée du public les résultats les plus authentiques de l'exégèse contemporaine, dans des traductions françaises du Nouveau Testament, accompagnées de commentaires succincts, mais substantiels. En moins de trois ans ces ouvrages ont atteint plusieurs éditions, et sont devenus classiques dans beaucoup de séminaires. Un autre disciple du P. Lagrange, le R. P. Zapletal, professeur d'Ecriture Sainte à l'Université de Fribourg, s'est occupé spécialement de l'Ancien Testament. Sa réputation sur ce point n'est plus à faire (2).

J'ajouterai encore un mot touchant l'étude des langues orientales. L'imprimerie de la mission dominicaine française de Mossoul a édité en moins de quatre ans (1887-1891) le texte *syriaque* de la *Peschito,* après avoir donné, en 1877, une traduction *arabe* de la Bible. Mais ce qui vous surprendra peut-être, c'est d'apprendre qu'en France, la chaire d'assyriologie aux Hautes-Etudes, vacante depuis la mort d'Amiaud, est occupée par un dominicain, le Père V. Scheil, et que cette nomination a été faite en 1895, par M. Combes, alors ministre de l'Instruction publique. Le Père Scheil s'est à la fois occupé d'égyptologie et d'assyriologie. En décembre 1890, M. L. Bourgeois, ministre de l'Instruction publique, le nomma membre de l'Institut français d'archéologie orien-

1. Le P. Lagrange est également à la tête d'une superbe collection d'études bibliques, dont dix ouvrages ont déjà paru (Paris, Lecoffre).

2. Cf. *Appendice* A. *Les dominicains et les études bibliques.*

tale du Caire. En 1894, lorsque M. de Morgan, alors directeur général des antiquités égyptiennes, fut chargé officiellement par le gouvernement français des fouilles de *Suse*, son premier soin fut de choisir des collaborateurs. « En première ligne, écrit-il, je m'adjoi-
» gnis un assyriologue éminent, le R. P. Scheil, pro-
» fesseur à l'école des Hautes-Etudes. Savant hors
» pair, par l'habileté avec laquelle il manie les textes
» les plus compliqués, le P. Scheil était indispensable
» à mes travaux. Ses publications postérieures ont
» éloquemment prouvé que je ne me trompais pas
» en le choisissant comme collaborateur (1). »

Ceux d'entre vous qui, depuis juillet 1905, ont visité le Musée du Louvre, à Paris, ont pu admirer dans une salle du pavillon La Trémoïlle, les résultats les plus caractéristiques des fouilles de Suse. Cette exposition réserve aux profanes eux-mêmes de délicates jouissances et des sensations rares. Le bloc imposant sur lequel est inscrit, en beaux caractères, le code aujourd'hui célèbre de Hammourabi (2000 ans avant J.-C.), se trouve au milieu de la pièce, luxueusement entouré d'obélisques, de stèles, de briques, de tablettes chargées d'inscriptions, dont certaines sont rédigées dans une langue jusque-là à peu près inconnue, et d'autres, vieilles de plus de 4000 ans avant J.-C., écrites en caractères nouveaux. Le P. Scheil, et c'est là son œuvre propre, les a déchiffrées, traduites, et commentées. Un des maîtres de l'assyriologie en Allemagne, M. Winckler, a dit que « sans lui, ils seraient restés des dizaines d'années inexpliqués ».

1. *La délégation en Perse du ministère de l'Instruction publique,* 1897 à 1902, p. 18.

Le gouvernement français, en 1900, a nommé le P. Scheil chevalier de la légion d'honneur, et en 1902, directeur adjoint aux Hautes-Etudes. Il y a deux ans, les professeurs du collège de France, et les membres de l'Institut l'ont désigné, en première ligne, et à de fortes majorités, pour succéder à Oppert dans la chaire d'assyriologie de ce même collège de France. Le ministre qui l'a écarté pour les raisons politiques que l'on sait, et dont toute la presse européenne s'est emparée, n'a pu éviter de rendre hommage en pleine Chambre, à sa valeur scientifique hors pair (1).

Il ne faudrait pas croire que l'étude de l'Ecriture Sainte et des langues orientales ait absorbé toute l'activité intellectuelle de l'Ordre de Saint-Dominique à travers les siècles. On peut dire au contraire que cette activité s'est étendue à tout, parce qu'on ne fait pas plus sa part à la science qu'au scepticisme, et qu'une fois entrée dans une intelligence, elle a une tendance à y pénétrer tout entière. Mais, ce qui serait impossible à un individu, ne l'est pas à un ensemble d'individus organisés en conséquence, tel qu'un Ordre religieux. La division du travail s'opère ici d'elle-même, et vous allez voir que ç'a été le cas chez les dominicains. *Ecriture Sainte, Droit Canon, Apologétique, Théologie, Philosophie, Sciences et Arts,* ils ont tout abordé, et si l'on ne peut pas dire qu'ils se sont montrés en tout également supérieurs et compétents, cependant on doit constater que

1. LEMONNYER A. *Année Dominicaine,* 1906. *Le Père Scheil.* Cf. *Appendice* B. *Les dominicains et l'étude des langues.*

Au moment où s'imprime cette brochure, nous apprenons que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres vient d'élire le P. Scheil, par 30 voix sur 33 votants, en remplacement de M. Derembourg. (Séance du Vendredi 11 Décembre 1908).

dans presque tous les domaines ils ont eu d'illustres représentants, et très souvent des initiateurs.

Le patron des canonistes est un dominicain, saint Raymond de Pennafort, qui, le premier, sur l'ordre de Grégoire IX, recueillit toutes les *décrétales* de ses prédécesseurs, les rassembla en corps — corpus juris — et expliqua les plus difficiles. Il employa trois ans à cette tâche, et satisfit si fort Grégoire IX que Sa Sainteté ordonna qu'on ne se servirait plus désormais que des décrétales recueillies par Raymond. En même temps qu'il créait la science du droit canon, ce saint et savant religieux fondait, par sa *Somme des cas de conscience*, la casuistique, qu'un autre dominicain, saint Antonin, archevêque de Florence, deux siècles plus tard, devait mener à sa perfection (1).

L'apologétique, que d'aucuns considèrent à tort comme une science préparatoire à la théologie, et dans laquelle on fait tout rentrer de nos jours, ou à peu près, était subordonnée jadis à une science vraiment préparatoire à la théologie, qu'un dominicain, Melchior Cano, a organisé d'une façon définitive au XVIe siècle, dans son célèbre et classique traité des *Lieux théologiques* (2). Mais j'ai hâte d'arriver à la *Théologie* proprement dite, et à la *Philosophie*, où l'Ordre de Saint-Dominique compte ses plus beaux titres de gloire, tant il est manifeste que, dans ces deux domai-

1. C'est le même saint Antonin qui est le fondateur des Hôpitaux de charité. Dans une conférence sur le rôle social de l'Ordre de Saint-Dominique, la chose valait la peine d'être notée. Cf. *Appendice C : Les dominicains et le droit canon.*

2. Gardeil A. *La notion du Lieu théologique,* Paris, Lecoffre, 1908, 2e édition.

nes, il a rendu et rend encore à l'Eglise et à la société les services les plus éclatants. Deux grandes figures surtout dominent l'histoire de la théologie et de la philosophie au moyen âge. J'ai nommé saint Thomas d'Aquin, et le B. Albert le Grand, tous deux dominicains, tous deux professeurs à l'Université de Paris, et alors, et depuis, si universellement connus et appréciés, que cela me dispensera d'en faire l'éloge. L'introduction du riche matériel littéraire d'Aristote dans la théologie est leur œuvre propre. Ils empruntèrent au Stagyrite ce qu'ils estimaient le meilleur, pour instituer une école philosophico-théologique qui, par sa valeur et sa force, représente le travail le plus étendu et le plus stable du siècle. « Par une coïncidence que l'on pourrait croire étran- » ge, remarque le P. Mandonnet, et qui n'est qu'un » résultat logique de l'histoire, c'était encore les do- » minicains qui allaient être les grands correcteurs » d'Aristote. Tandis que les maîtres choisis et offi- » ciellement commissionnés pour cette œuvre n'abor- » deraient pas ce difficile travail, ou le laisseraient » en tel état qu'il était mort-né, les Prêcheurs devaient » spontanément l'entreprendre et le mener à terme, » de telle manière que leur révision d'Aristote laisse- » rait bien loin derrière elle, pour l'influence et la » renommée, leur correction de la *Bible* et leur com- » pilation du *Corpus juris* (1). »

Ce fut Albert le Grand qui vulgarisa Aristote, et Thomas d'Aquin, son disciple, qui l'interpréta. Pareillement et pour les mêmes raisons, la transformation théologique commencée par Albert fut achevée

1. MANDONNET. *Aristote et le Mouvement intellectuel au Moyen âge*. Fribourg, Suisse, 1899.

et fixée par saint Thomas. En vérité, cette transformation aboutit à une véritable révolution dans le domaine de la philosophie et de la théologie, et malgré de nombreuses et puissantes résistances, obtint finalement, grâce à son incontestable supériorité, une influence qui dure encore. En 1267, R. Bacon, un ennemi personnel d'Albert le Grand, écrivait à son sujet : « La foule des hommes d'études, des gens » réputés auprès de beaucoup pour très savants, et » un très grand nombre de personnes judicieuses, » estiment, bien qu'elles se trompent en cela, que les » Latins sont déjà en possession de la philosophie, » qu'elle est complète et écrite dans leur langue. Elle » a été, en effet, composée de mon temps et publiée » à Paris. On cite son auteur comme autorité, car de » même que dans les écoles on allègue Aristote, Avi» cenne et Averroës, ainsi fait-on avec lui. Et cet » homme vit encore, et il a eu, de son vivant, une au» torité qu'aucun homme n'eut jamais en matière de » doctrine, car le Christ même n'est pas arrivé jus» que-là, lui qui fut rejeté ainsi que sa doctrine (1). »

Siger de Brabant, contemporain et adversaire d'Albert et de Thomas, chef célèbre de l'Averroïsme parisien, est un de ceux qui allèguent leur autorité, et rien que la leur. Bien plus, il le fait en des termes qui, chez un adversaire, ont une singulière portée. Non seulement il les nomme, mais il les appelle des sommités en philosophie. *Præcipui viri in Philosophia Albertus et Thomas* (2).

1. Fr. Rogeri Bacon. Opera quaedam hactenus inedita, ed. J. S. Brewer London, 1859, p. 30.

2. Mandonnet. *Siger de Brabant, Appendices*, p. 94, 1, 25.

Entre ces deux maîtres, Albert et Thomas, la postérité a tranché la question de suprématie doctrinale : elle a donné à Thomas le sceptre de la théologie et de la philosophie; à Albert, celui des sciences naturelles. Guillaume de Tocco, le disciple et l'historien de Thomas d'Aquin, a appuyé, avec une surprenante insistance, sur ce que l'œuvre de son maître avait d'universellement nouveau : nouveauté de méthode, nouveauté de doctrine, nouveauté de questions et de doutes, nouveauté de raisons et d'arguments, nouveauté que l'apparition de Thomas lui-même, en ce monde.

Il était à prévoir que cette révolution théologique ne se ferait pas sans résistance, ni sans heurt, même au sein de l'Ordre. Cependant, avec le temps, et grâce à l'heureuse intervention de la Papauté, les esprits se calmèrent. La doctrine de saint Thomas fut à peu près universellement acceptée, et les fils de saint Dominique invités à l'enseigner eux-mêmes dans près de quatre-vingts universités, notamment à Paris, Toulouse, Montpellier; à Bologne, Padoue, Pise, Florence; à Oxford, Cambridge; à Cologne, etc., voire même un peu plus tard, au milieu du XVe siècle, à Louvain. Valère André, qui a écrit l'histoire de l'Université de Louvain, nous apprend qu'entre 1438 et 1648 la Faculté de Théologie a conféré le bonnet de Docteur à 231 étudiants, dont 70 dominicains, c'est-à-dire environ le tiers. Trente de ces derniers devinrent professeurs de la dite Faculté, sans compter plusieurs dominicains d'autres Universités qui furent appelés en cette qualité à Louvain (1). Les Frères-Prêcheurs

1. Val. Andraeas. *Fasti academici*, 2e éd. Cf. *Appendice* D. *Les Dominicains et les Universités.*

n'ont pas cessé l'enseignement théologique dans les Universités. Maîtres du haut enseignement en Espagne au XVIe siècle, ils furent les fondateurs des Universités de l'Amérique (1).

Aujourd'hui encore, à Fribourg (Suisse), et à Manille, dans les Iles Philippines, ils occupent à peu près toutes les chaires de Théologie, et sont à ce titre officiellement reconnus par l'Etat. Avant l'expulsion des Ordres religieux en France, ils donnaient également le haut enseignement théologique dans les Instituts catholiques de Lyon, Toulouse, Angers. A côté de la théologie de saint Thomas, ils enseignent aussi sa philosophie, tels à Rome, jadis, les PP. Gonzalez, Zigliara, Lepidi; tels aujourd'hui encore les PP. Sertillange, à Paris, Kennedy à l'Université catholique de Washington, de Groot à l'Université protestante d'Amsterdam. Deux revues scientifiques leur servent à propager leurs idées : l'une, la « Revue Thomiste », qui date déjà de quinze ans; l'autre, la « Revue des Sciences Philosophiques et Théologiques », qui, fondée depuis deux ans à peine, compte à l'heure actuelle beaucoup d'abonnés dans le monde intellectuel. Echard, un historien de l'Ordre, dont l'étude s'arrête malheureusement en 1720, cite 179 dominicains qui, à partir de la mort de saint Thomas, ont illustré de leurs commentaires la *Somme théologique* (2). Quelques-uns de ces commentateurs sont demeurés célèbres, tel *Cajétan*, qui a trouvé le moyen de commenter personnellement et d'une façon originale l'Ecriture Sainte, une partie de la philosophie

1. Mandonnet. *Les Dominicains et la découverte de l'Amérique*. Paris, Lethielleux, 1893. Préface.

2. Quétif-Echard. *Script. Ord. Prædic.* Edit. 1721.

d'Aristote, et toute la Somme de saint Thomas, et en même temps d'être Cardinal, Nonce, et Maître général de son Ordre.

Entre saint Thomas et les interprètes actuels de sa pensée dans l'Ordre, nous ne voyons donc pas qu'il y ait jamais eu de solution de continuité. Les Dominicains d'aujourd'hui, comme ceux d'autrefois, et par eux, restent les héritiers directs de la pensée de leur Maître, nonobstant certaines divergences de détails, qui n'entament pas le fond de la doctrine. J'en conclus que, du point de vue théologique et philosophique, leur rôle social n'est pas terminé. Bien au contraire, après les admirables encycliques de Léon XIII et de Pie X, proclamant saint Thomas patron de toutes les écoles et Universités catholiques du monde, il apparaît clairement que la Doctrine du grand docteur n'a pas diminué d'importance, et que, plus que jamais, pour l'interpréter authentiquement et l'approprier aux exigences scientifiques modernes, les fils de Saint-Dominique ont *leur raison d'être*, qui est au demeurant une raison de famille (1).

La Théologie et la Philosophie, pas plus que l'Ecriture Sainte et les sciences annexes, n'ont épuisé la sève intellectuelle de l'Ordre. Ce qui est vrai, c'est que les dominicains se sont surtout occupés de Théologie et de Philosophie. En plus des 179 commentateurs de saint Thomas, dont je parlais à l'instant, Echard a compté dans l'Ordre, et il est cependant bien incomplet, 152 commentaires du Maître des Sentences, 202 ouvrages de Théologie morale; 291 de Philosophie; 156 de polémique contre les Protestants (2).

1. Cf. *Appendice* E. *Les Dominicains et la Théologie.*

2. Quétif-Echard. *Script.* Cf. *Tables.*

Mais les Dominicains se sont aussi occupés des sciences physiques et naturelles, d'histoire ecclésiastique et profane.

« L'influence de la révélation scientifique d'Aris» tote, remarque le P. Mandonnet, la mission doc» trinale de l'Ordre et le recrutement de ses sujets » dans la population scolaire des maîtres et des étu» diants, tout cela contribua à pousser rapidement » les Prêcheurs vers l'étude des sciences profanes (1). » Le cinquième général des Frères-Prêcheurs, Hum» bert de Romans, déclare qu'il faut lâcher la bride » à ceux qui peuvent réussir dans cette étude (2). » Il y eut cependant de la part de l'Ordre, ou du moins d'une partie de la population de l'Ordre, une sorte de résistance passive contre ce mouvement scolaire; mais celui-ci n'en aboutit pas moins rapidement à ses conséquences logiques, et s'étendit, en même temps qu'aux sciences sacrées, à l'ensemble des sciences profanes. Albert le Grand est le fauteur principal de cette marche rapide à travers le monde de la science. Sa science à lui est même tout un monde, une véritable encyclopédie scientifique. A sept siècles de distance, ces travaux encyclopédiques nous font sourire, nous surtout qui nous piquons d'être spécialistes. Mais alors c'était une spécialité d'être encyclopédiste.

« Les grandes encyclopédies scientifiques sont (en » effet) beaucoup plus rares qu'on ne serait porté à » le croire tout d'abord. Le XIII[e] siècle n'en compte » à proprement parler que deux, celles d'Albert le

1. Mandonnet. *Aristote et le mouvement intellectuel au moyen âge*, p. 31.

2. Humbertus de Romani. *Opera de vita regulari*, ed. J. Berthier, I, p. 435.

» Grand et d'un autre dominicain Vincent de Beau-
» vais. On trouve d'autres travaux importants exé-
» cutés par des procédés analogues, mais aucun n'a
» un pareil développement, quant à son objet, ni
» n'a exercé une influence aussi universelle de son
» temps... Il ne faut pas non plus se faire illusion
» sur la facilité de composition de semblables tra-
» vaux, au moyen âge. Peu de personnes se rendent
» compte de la difficulté où l'on était alors de réunir
» des livres. Le régime des manuscrits rendait très
» difficile et dispendieuse la propagation littéraire.
» En un temps où l'activité intellectuelle paraît éton-
» nante, les plus grandes bibliothèques ne contien-
» nent que des centaines de manuscrits. Si l'on veut
» bien considérer que ce sont les bibliothèques d'égli-
» ses et de monastères, et qu'en conséquence le fonds
» principal, et quelquefois la totalité, est constituée par
» des livres essentiellement ecclésiastiques, livres cho-
» raux, bibles, psautiers, gloses, les mêmes traités
» des pères et des théologiens, on comprendra ce
» qu'il devait en coûter de recherches tenaces et pa-
» tientes, pour construire des monuments littéraires
» comme ceux d'Albert le Grand et de Vincent de
» Beauvais, pourquoi Albert nous dit qu'il a recueilli
» les livres d'Aristote *à travers les différentes par-*
» *ties du monde :* pourquoi saint Thomas se lamente
» jusqu'à la fin de sa vie de ne pouvoir trouver les
» Homélies de Chrysostome sur saint Mathieu, dé-
» clarant qu'il donnerait Paris pour les avoir (1). »

A supposer qu'Albert le Grand et Vincent de Beau-
vais ne fussent que des compilateurs, la société leur

1. MANDONNET. *Polémique Averroïste de Siger de Brabant et de S. Thomas.* Rev. Thomiste, tom. IV, p. 196-197.

serait déjà redevable d'avoir condensé à son service toute la science de leur temps. Mais ils ne sont pas que cela, Albert le Grand surtout, qui s'assimila cette science, y ajouta ses propres observations, et fit une œuvre vive. Ainsi, pour ne parler que des *sciences naturelles,* il est à ce point de vue, selon l'expression de l'historien allemand de la zoologie, V. Carus, la plus grande figure du XIII[e] siècle (1). Son *Traité des végétaux* a été réédité à Berlin, avec notes critiques, en 1867, par les botanistes Meyer et Jessen. Plus célèbre encore est son *Traité des animaux.* Albert le Grand est le premier qui ait parlé d'animaux et de plantes fossiles. Le savant Jésuite Wasmann lui a consacré quelques pages substantielles et puisées aux meilleurs sources dans son remarquable ouvrage sur « La biologie moderne et la théorie de l'évolution (2) ». Ce fut aussi un physicien et un chimiste de premier ordre, à tel point qu'aux yeux de ses contemporains il passait pour *sorcier.* Voyons plutôt en lui une sorte de *Faust* qui, au lieu d'avoir des relations avec le diable, se contentait d'en avoir avec Dieu.

Albert le Grand a eu des disciples dans l'Ordre. Je nommerai seulement parmi les botanistes, au XVII[e] siècle, Jacques Barelier, dont les œuvres ont été éditées au XVIII[e] siècle par Antoine de Jussieu (3).

1. V. CARUS. *Geschichte der Zoologie.* München, 1872. « Au » milieu du 13[e] siècle, trois Dominicains se donnèrent la tâche, » en se basant sur Aristote, de grouper en une ample synthèse » toutes les connaissances zoologiques de leur temps. Ce sont » *Thomas de Cantimpré, Vincent de Beauvais et Albert le* » *Grand.* » p. 211.

2. E. WASMANN. S. J. *Die moderne Biologie und die Entwicklungstheorie.* Fribourg, Herder 1906, 3[e] éd.

3. QUÉTIF ECHARD, ouv cité, II, p. 645. — PRITZEL, Thesaurus litteraturae Botanicae. — MEYER, Geschichte der Botanik, Königsberg, 1857, vol. IV.

Les mathématiques, la physique, l'astronomie ont eu également des initiateurs et des représentants sérieux, dont plusieurs illustres, chez les Dominicains. Il n'y a pas jusqu'à la navigation aérienne qui n'ait occupé leurs loisirs. En 1755, à Avignon, le Père Joseph Galien, professeur à l'Université de cette ville, édita un petit livre « sur l'art de naviguer dans les airs », où, à côté de réflexions naïves et fantaisistes, il pose le principe, non pas encore du plus lourd, mais du plus léger que l'air, principe dont les frères Montgolfier, quelques années plus tard, feront une si brillante application.

Mais, parmi les sciences profanes, les dominicains ont surtout cultivé l'histoire. J'ai relevé moi-même dans Echard à côté de 112 auteurs d'histoire ecclésiastique, au delà de 200 qui se sont occupés d'histoire profane, et s'échelonnent tout le long des siècles, sans interruption. Aujourd'hui encore, comme au temps des Martin de Cologne, des Ptolémée de Lucques, des Noël Alexandre, l'histoire est fort en honneur dans l'Ordre de Saint-Dominique. Et, par exemple, il a fallu qu'en plein XIXe siècle ce fût un dominicain qui se levât pour doter l'Université de Paris de son plus beau morceau d'histoire littéraire : j'ai salué le P. Denifle, l'auteur du *Cartulaire de l'Université de Paris*, qu'il édita avec la collaboration de M. Châtelain, bibliothécaire de la Sorbonne, aux frais de la République Française, de cette même république, la troisième du nom, qui chasse les moines pour cause d'ignorance, et fait en même temps appel à leur science; qui les met au ban de la société, et place sur leur poitrine — ce fut notamment le cas du P. Denifle — la croix de la Légion d'honneur. Je ne

vous ferai pas la nomenclature des ouvrages historiques du P. Denifle, qui sont presque légion, mais je vous signalerai le plus fameux de tous, et le dernier qu'il ait écrit, avant qu'une mort subite et prématurée ne l'arrachât à ses chers travaux : *Luther und Lutherhum* (Luther et le Luthéranisme). Le succès de ce livre, publié à Mayence en 1904, fut énorme. En quatre semaines, la première édition fut épuisée. Ce succès valut à l'auteur, en dépit de ses conclusions peu favorables à Luther, d'être nommé docteur honoraire de l'Université protestante de Cambridge.

Parmi les historiens qui actuellement font honneur à l'Ordre, et rendent de vrais et éminents services à la société, je citerai encore le R. P. Mandonnet, dont j'ai déjà produit plusieurs fois le témoignage devant vous. Entre autres ouvrages, il en a écrit un très remarqué sur un de vos plus illustres compatriotes, Siger de Brabant. Un universitaire, fort peu suspect de cléricalisme, M. Langlois, a écrit à ce sujet dans ses *Questions d'histoire et d'enseignement* : « L. P. Mandonnet qui, avec les PP. Denifle (O. P.) et » Ehrle (S. J.), est maintenant l'historien le plus expert de la Philosophie chrétienne, a défini (la position de Siger de Brabant et de l'école averroïste » au moyen âge), et l'a jugée avec autant d'élévation et » d'impartialité que possible (1). »

Voilà donc, esquissé à grands traits, le rôle social des dominicains sur le terrain doctrinal et scientifique. Les services qu'ils ont rendus à la Société en qualité de *Prêcheurs*, sont peut-être plus impression-

1. Langlois. Ch. V. *Questions d'histoire et d'enseignement.* Paris, Hachette et Cie, 1902.

nants encore, si l'on veut bien tenir compte, d'une part, que leur prédication elle-même a toujours bénéficié d'une préparation doctrinale intense, et, d'autre part, que leur zèle apostolique à évangéliser l'ancien et le nouveau monde, a su toujours tenir compte des besoins des pays, et des temps où ils ont vécu.

Cette dernière remarque est du P. Lacordaire. Sans doute, écrit-il, « la Vérité est une, et dans le Ciel » son langage est un comme elle-même. Mais ici-bas, » elle parle des langues diverses, selon la disposition » des esprits qu'elle veut persuader. Elle ne parle » pas à l'enfant comme à l'homme fait, aux barba- » res comme aux peuples civilisés, à un siècle ra- » tionaliste comme à un siècle de foi (1). »

Nul plus que le P. Lacordaire n'était qualifié pour rappeler cette vérité. Il est en effet peu d'orateurs qui aient eu, au même degré que lui, le *sens de l'adaptation.*

Un des caractères les plus attachants de la prédication dominicaine lui vient de ce contraste déjà signalé entre le besoin d'étude qu'elle suppose et qui implique la solitude, l'amour de la contemplation, et cet autre besoin non moins impérieux de conquérir les âmes à Jésus-Christ, qui implique au contraire la vie au dehors, à l'étranger comme au pays natal, dans la plus humble église de village comme dans les chaires les plus renommées.

Du XIIIe au XVIe siècle, voici, dans ses grandes lignes, quel fut le champ d'apostolat des Frères-Prêcheurs. Au midi, les missions chez les Maures et les

---

1. LACORDAIRE. *Mémoire pour le rétablissement des Frères-Prêcheurs,* Paris, Poussielgue, 1899.

Arabes, possesseurs d'une grande partie de l'Espagne, maîtres de l'Afrique, menaçant l'Europe de leurs armes, et la corrompant par l'infiltration de l'islamisme. En Orient, les Missions chez les Grecs, séparés de l'église par un schisme qu'on ne croyait pas alors irrémédiable, et chez les Tartares qui, pendant le XIIIe et le XIVe siècle, tenaient l'Europe en alarmes, au bruit de leurs expéditions. En Orient encore, les missions de Perse, d'Arménie, des bords de la mer Noire et du Danube. Au Nord, les missions en Irlande, en Ecosse, en Danemark, en Suède, en Prusse, en Pologne, dans les Russies, nations à qui la vraie foi avait déjà été portée, mais qui, plus ou moins récemment converties. gardaient dans leur sein une foule d'infidèles, et un reste confus de leurs anciennes superstitions. Le Groenland même vit arriver les Frères-Prêcheurs; sur les premiers vaisseaux que les vents y poussèrent, et au commencement du XVIIe siècle, les Hollandais furent étonnés d'y découvrir un couvent dominicain, dont la fondation remontait au moyen âge, et dont le capitaine Nicolas Zani avait déjà signalé l'existence en 1380.

Le nombre des missionnaires que les Frères-Prêcheurs entretinrent dans ces diverses contrées durant trois siècles surpasse tout ce qu'on pourrait croire.

On fut obligé de créer dans l'Ordre une congrégation particulière de *religieux voyageurs pour Jésus-Christ chez les infidèles*, et le Pape Jean XXII, en 1325, ayant donné à tous les frères la permission générale d'en faire partie, il s'en présenta une si grande multitude que le Souverain Pontife ne put en contenir son étonnement, et que, de peur de dé-

peupler les couvents d'Europe, il restreignit la faculté qu'il avait d'abord accordée sans limites. C'était le même spectacle qu'on avait vu dès le Chapitre général tenu à Paris en 1222, lorsque le bienheureux Jourdain de Saxe ayant demandé à ses frères qui d'entre eux voulait partir pour les missions étrangères, tous, hormis quelques vieillards cassés par l'âge, tombèrent à genoux et s'écrièrent avec larmes : « Père, envoyez-moi ! » (1)

Sur la fin du XVe siècle, un théâtre nouveau s'ouvrit à l'ambition des Frères-Prêcheurs par la découverte de l'Amérique.

Dès 1503, douze Frères-Prêcheurs partent pour les Indes Orientales.

En 1510, d'autres arrivent à l'île de Saint-Domingue.

En 1513, Frère Thomas Ortitz fonde au Mexique le premier couvent dominicain.

En 1526, douze Frères-Prêcheurs se répandent dans la Nouvelle Espagne et y élèvent de nombreux couvents.

En 1529, quatorze Frères-Prêcheurs descendent au Pérou.

En 1540, il y avait dans la Nouvelle-Grenade treize couvents et soixante maisons avec église.

En 1541, le Chili possédait quarante maisons et couvents.

En 1542, les Florides sont évangélisées par Frère Louis Cancéri.

En 1549, on comptait dans la presqu'île de Malacca, et dans les îles voisines dix-huit couvents et soixante mille chrétiens.

---

1. LACORDAIRE, ouvrag. cité, p. 113, sqq.

En 1550, les dominicains fondent une Université à Lima.

En 1556, ils entrent dans le royaume de Siam, et Frère Gaspard de la Croix a la gloire de mettre le pied en Chine, où nul missionnaire ne l'avait précédé.

En 1575, Frère Michel Bénavidès pénètre aussi en Chine avec deux compagnons, et y élève la première église catholique sous l'invocation de l'Archange Gabriel. Il fait un travail sur la langue chinoise, et crée un collège pour l'éducation des enfants dans la religion chrétienne.

En 1576, vingt-cinq Frères-Prêcheurs se mettent en route pour les Iles Philippines, dont l'un d'eux, Frère Dominique Salazar, devient le premier évêque.

En 1584, les dominicains évangélisent le Mozambique et la côte orientale de l'Afrique.

En 1602, ils ont une maison au Japon.

En 1616, ils érigent une Université à Manille (1).

Les Frères-Prêcheurs ont encore aujourd'hui des missions importantes, en Asie, en Océanie.

En Europe, ils possèdent de nombreuses provinces, réparties chacune en plusieurs couvents. Chaque couvent occupe en moyenne douze religieux. Dans chaque province il existe un couvent d'études philosophiques et théologiques, où, pendant sept à huit années, les jeunes religieux se préparent à la prédication ou à l'enseignement. Le monde s'imagine volontiers que les dominicains doivent leurs succès, comme prédicateurs, à des cours spéciaux d'éloquence qu'ils suivraient au couvent, et même ailleurs. La légende sur ce point ne date pas d'hier. Ce qui est vrai, c'est

1. FONTANA M. V. *Monumenta dominicana.*

que les plus célèbres parmi les Prêcheurs ont dû leurs succès oratoire et apostolique aux longues années de prière et d'étude passées dans le cloître. Tenez compte, si vous le voulez, du don de Dieu, qu'un zèle de bon aloi a fécondé. Mais n'allez pas croire que le fait de prêcher cinq à six fois au réfectoire, dans l'espace de sept ans, non pas même devant des fidèles, mais devant ses juges, initie le jeune religieux à tous les secrets de la prédication.

Il est vrai, une activité apostolique extérieure aussi intense que celle que nous venons de décrire, inclinerait à penser que la culture intellectuelle, chez les Prêcheurs, doit être fort négligée, ou passer au second rang. Ce serait cependant une lourde erreur de le croire. Ces apôtres, envoyés à toutes les nations alors connues, ne furent pas seulement des hommes d'une foi ardente, mais des théologiens instruits qui s'étaient souvenus du geste de leur Père saint Dominique, expédiant ses premiers compagnons à l'école épiscopale de Toulouse, avant de les jeter dans l'apostolat. Ils connaissaient au surplus les langues, les usages, et la religion des peuples qu'ils se proposaient d'évangéliser. Nous avons vu qu'à cette intention saint Raymond de Pennafort avait fondé à Murcie et à Tunis deux collèges pour l'étude des langues orientales. Saint Thomas d'Aquin, sur son invitation, avait écrit sa célèbre *Somme contre les Gentils*. De son côté, Frère Raymond Martin publia une *Somme contre les Maures et les Juifs* (1).

En Europe, les Frêres-Prêcheurs durent autant à leur science qu'à leur zèle d'être choisis par l'Eglise

1. RAYMOND MARTIN. *Pugio fidei adversus Mauros et Judeas*, Lipsiæ, 1687. LXXXVII.

comme inquisiteurs, ou gardiens officiels de la saine doctrine. Un de leurs plus grands prédicateurs, saint Vincent Ferrier, commença par enseigner la *Logique* au couvent de Lérida, dans la Province d'Aragon, et composa deux traités qui, sans doute, résument son enseignement philosophique : le traité des *Suppositions dialectiques* et l'*Unité de l'Universel* (1). En Allemagne, au XIVe siècle, le docteur Jean Taulère, dominicain, était applaudi dans Cologne et dans tout le pays, à cause de sa lumineuse et chaude parole; pareillement, à la même époque, le Bienheureux Henri Suzo, dont la prédication eut un tel succès que sa tête fut mise à prix par les hérétiques.

Enfin, pour terminer sur ce point important, niera-t-on que de nos jours les dominicains aient dégénéré ? Les Lacordaire, les Monsabré, les Didon, pour m'en tenir aux morts, n'ont-ils pas donné à leur parole ce double cachet de la science et de la sainteté qui les fait reconnaître pour de vrais fils de Saint-Dominique ?

§ II.

Soucieux de s'adapter aux circonstances et de donner à son apostolat intellectuel toute son extension, l'Ordre des Frères-Prêcheurs ne pouvait pas laisser échapper des moyens de propagande sociale et religieuse aussi féconds que les arts. Aussi bien, en même temps qu'il donnait naissance à une pléiade de Théologiens, de Philosophes, de Savants, de Prédicateurs, favorisait-il parmi ses membres l'essor de

1. FAGES. *Histoire de saint Vincent Ferrier*. Paris, Maison de la Bonne Presse, t. I, p. 56.

nombreux et grands artistes dans tous les genres : peinture, sculpture, architecture, musique, littérature.

Nous noterons en premier lieu que les artistes dominicains n'ont pas été obligés d'aller chercher en dehors de leur Ordre une théorie de l'esthétique. Albert le Grand et Thomas d'Aquin la leur ont abondamment fournie (1). Dans la divine comédie, Dante lui-même se réclame des idées de saint Thomas sur le Beau et sur l'Art. Au XVe siècle, Savonarole reprendra pour son compte ces idées, systématisées par Thomas d'Aquin, mises en valeur par Dante, et exercera par elles une influence profonde sur les plus grands artistes de son temps. Michel-Ange, en particulier, dont le frère était dominicain, s'en imprégnera et les transportera partout. Baccio della Porta poussera plus loin encore l'enthousiasme. Non content de partager les idées de son maître Savonarole, il partagera son genre de vie, revêtira la blanche tunique des Prêcheurs, et deviendra un des plus fameux peintres de la seconde Renaissance, sous le nom de Fra Bartolommeo.

Entre autres idées sur l'esthétique que ces grands artistes ont empruntées à saint Thomas, et qui donnent à leurs œuvres un cachet si particulier, je citerai celle qui a trait à la question des rapports de l'Art et de la Morale. Saint Thomas n'est ni optimiste, ni

1. ALBERT LE GRAND : *Questione del Bello* (Cette question est un chapitre de son commentaire des *Noms divins* qui sera édité prochainement) ; S. THOMAS. *Sur l'art et la morale ;* Ia IIæ, q. 57, a. 3 et 4 : *Sur le Beau*, IIa IIæ, q. 45, a. 2, etc.

DANTE. *La divine Comédie : Paradis*, XIII.

MARCHESE : *St Thomas et les Beaux-Arts* ; Louvain, Peeters ; trad. Biolley ; 1 broch. in-8°, 78 p.

pessimiste, en cette matière délicate. Il ne va pas jusqu'à soutenir avec les théoriciens de l'Art pour l'Art, que celui-ci est tout dans la vie, et la vie à peu près rien, si elle ne se ramène à une œuvre d'art. Mais il ne soutient pas non plus, comme on l'a effectivement soutenu de nos jours, que la Morale est tout dans la vie, et l'Art rien du tout, si précisément son objet n'est moral. La morale a pour objet le bien; l'Art a pour objet le beau. En principe, l'artiste n'a donc pas à faire œuvre d'apôtre, ni de moraliste. En fait, il fera bien, non seulement de respecter la morale dans ses œuvres — la probité la plus élémentaire l'y oblige — mais de s'attacher de préférence aux sujets moraux. Son art lui-même a tout à y gagner. L'expérience prouve, en effet, qu'une œuvre d'art est d'autant plus belle qu'elle emprunte de leur éclat aux sentiments moraux qui l'ont inspirée. Plus ces sentiments sont élevés, plus l'émotion esthétique qui en résulte est intense. A ces hauteurs, et sans sortir pour cela de son domaine, l'Art devient un principe de moralité, un moyen fécond d'apostolat. Car la joie esthétique réveille nos puissances d'aimer, et, avec elles, l'appétit des grandes choses. De là cette ferveur d'enthousiasme, ce souffle généreux, qui nous saisissent en face d'une œuvre radieuse; de là cette ardeur pour tout ce qui est noble qui émane des œuvres d'art. Par l'échauffement dont elle l'embrase, la joie esthétique féconde notre âme; elle en développe les germes les plus riches et les plus cachés.

C'est à la lumière de cette théorie qu'il faut juger les œuvres de *Fra Angelico,* qui est, de tous les peintres dominicains, le premier en date (1387-1455) et le plus populaire. On a dit de lui, avec raison,

qu'il est l'historien symbolique de la Théologie thomiste dans son Ordre, mais aussi de la vie intérieure et de la méditation chrétienne en Italie, à la fin du moyen âge (1). Dans le relevé qu'il a fait de ses œuvres, M. Cartier en compte jusqu'à cent vingt-trois. L'une d'elles se trouve à Bruxelles, dans la collection du roi Léopold. Elle représente une Madone avec l'Enfant-Jésus; deux anges soutiennent une draperie, trois autres sont assis aux pieds de la Vierge. Le couronnement de la Vierge est au Louvre. Mais c'est à Florence surtout, au couvent de Saint-Marc, et à Fiésole, qu'il faut aller pour bien se rendre compte du génie religieux de Fra-Angelico (2). Quand Michel-Ange vit dans l'église de Saint-Dominique, à Fiésole, le tableau de l'Annonciation, il témoigna son admiration par ces paroles : « Un homme n'a pu faire ces figures-là, qu'après les avoir vues dans le ciel. »

« Parmi les faussetés qui ont été écrites sur notre » moine, remarque M. Henry Cochin, dans sa pénétrante étude parue récemment sur Fra Angelico, » il en est une qui me paraît spécialement insupportable; c'est celle qui consiste à le représenter » comme un mystique du haut moyen âge, attardé » dans le fond d'un cloître... A travers la foule ardente des hardis novateurs qui vont entraîner la » peinture vers des destinées toujours nouvelles, la » postérité aperçoit notre bon moine, loin sur la » route dont tant d'étapes après lui ont été brûlées;

1. Henry Cochin. *Fra Angelico*. Collection : Les Saints ; Paris, Lecoffre, 1906, Avant-propos, p. 11.

2. Cartier. *Fra Angelico. Catalogue ;* Paris, Poussielgue, 1857, p. 415.

» par un défaut de perspective, elle ne s'aperçoit » pas qu'il marche, qu'il a déjà marché bien avant » sur cette route, l'âme au Ciel, mais les yeux sur » la terre. Elle ne s'aperçoit pas que, si l'on se place » auprès de lui, à l'époque, à l'heure presque où il » a travaillé, l'Angelico n'est pas un retardataire, » mais plutôt un devancier et un novateur (1). » Fra-Angelico est un guide. Il peint des images pour exciter à la prière, instruire les âmes, alimenter la dévotion; il conçoit ces images dans l'esprit qui faisait que les vieux dominicains voulaient avoir dans leur cellule un Crucifix et une Madone. Mais pour le moyen d'expression, il l'emprunte aux plus habiles, aux plus ingénieux de son temps. « En rangeant Fra » Giovanni parmi les peintres de la Renaissance, note » encore M. Cochin, je ne pense pas le glorifier, » mais constater un fait (2). » Fra Angelico eut de nombreux disciples, et de très illustres, entre autres Benozzo Gozzoli, qui fut le compagnon fidèle de tous ses travaux, et son propre frère, Fra Benedetto, dominicain comme lui, et qui, au témoignage de Vasari, fut son collaborateur intelligent et assidu.

Un siècle environ après la mort de Fra Angelico, en l'an 1500, entrait au couvent des Dominicains de la Congrégation de Saint-Marc, à Florence, le lendemain de la mort de Savonarole, un autre grand artiste, Baccio della Porta, plus connu sous le nom de Fra Bartolommeo. Dans la constellation des artistes de l'Ordre de Saint-Dominique, il est aussi une étoile de première grandeur. Pendant près de deux ans que Raphaël demeura à Florence (1507-1508), il

1. Henri Cochin. *Fra Angelico*, p. 136.
2. Henri Cochin. Ouvrage cité, p. 138.

fit de Fra Bartolommeo sa compagnie habituelle, à tel point, dit un chroniqueur, qu'il suffisait de chercher l'un pour trouver l'autre. Cette amitié a même fait le sujet d'un tableau du peintre Vincenzo Chiolli di Città di Castello (1).

En 1508, après le départ de Raphaël, le Frate alla à Venise. Au célèbre cloître dominicain de Santi Giovanni e Paolo, il rencontra la même activité artistique qu'à Saint-Marc de Florence. Vers cette époque, Fra Mario Pensabene et Fra Marco Maraveja rivalisaient avec le Titien et Sebastiano Luciani. Tout en s'adonnant avec passion à de difficiles travaux d'érudition, Fra Francesco Colonna et surtout Fra Giovanni Giocondo se faisaient un nom dans l'architecture (2). Cette passion de l'art au service de l'apostolat, s'est accusée tout le long de l'histoire de l'Ordre. Quand le Père Lacordaire restaura en France l'Ordre de Saint-Dominique, il recueillit parmi ses tout premiers compagnons deux peintres — les PP. Besson et Danzas, — et un architecte, le Père Piel. Le P. Besson fut un peintre de valeur, mais dont le talent ne put se déployer à l'aise au milieu de ses courses apostoliques. Etant Prieur du couvent de Sainte-Sabine à Rome, il a peint, sur les murs du Chapitre de Saint-Sixte le Vieux, la vie de saint Dominique. Flandrin a écrit au sujet de ces peintures qu'elles « sont bien composées, pleines d'expression. » Dans les compositions qui remplissent les médail- » lons en grisaille, et les panneaux du soubassement,

1. Fr. Longheva. *Storia della vita e delle opere di Raffaello Sanzio.* Milan, 1829. 1 vol. in-8°, p. 47.

2. Coulon R. *Fra Bartolommeo.* Année dominicaine, 1904.

» ajoute-t-il, il y a des choses vraiment pathétiques
» et d'une sobriété éloquente (1). »

Le P. Danzas s'est aussi occupé de peinture, et avec succès. Il s'est même fait une spécialité de la peinture sur verre. En cela, il renouait la tradition avec les 22 peintres verriers dominicains que cite le P. Marchese, et dont le plus connu est le bienheureux Jacques d'Ulm qui, le premier, trouva le moyen de colorier les verres en jaune diaphane, par l'oxyde d'argent, et exécuta les célèbres verrières de San-Petronio de Bologne. Au XVIe siècle, Guillaume de Marcillat s'illustra également dans cet art; il travailla tour à tour à Rome, à Cortone, à Pérouse, à Arezzo. Au XVIIe, un de vos compatriotes, Frère Pierre Van der Keeren, du couvent de Gand, ne se contenta pas seulement de la pratique; il écrivit un traité sur l'art de la peinture sur verre qui d'ailleurs demeura inédit, faute de l'argent nécessaire pour faire exécuter les planches destinées à accompagner le texte (2).

Aux peintres dominicains s'ajoutent les miniaturistes. Dans l'ouvrage du P. Marchese, on trouve les noms et les biographies de 28 miniaturistes hommes, et de 12 miniaturistes femmes, qui ont fleuri dans l'Ordre de Saint-Dominique, et méritent un nom dans l'histoire des arts: tel Fra Benedetto, le frère de Fra Angelico, qui exécuta presque entièrement et en peu d'années, de 1443 à 1448, les livres de chœur de l'église de Saint-Marc. Ces livres magnifiques, qui coûtèrent à Cosme de Médicis 1500 ducats, sont un

1. BERTHIER. *La vie de S. Dominique peinte par le Père Besson*, p. 13.

2. ECHARD, ouvrage cité, t. II, 788.

des textes les plus précieux de l'ancienne musique religieuse (1). La marqueterie fut aussi en honneur dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Je citerai seulement le nom de Fra Damiano qui éleva cet art à la hauteur de la peinture, si bien qu'un jour Charles-Quint s'y trompa, et voulut s'assurer de sa méprise, en faisant avec son couteau une entaille dans une stalle. Les marqueteries du chœur de Saint-Dominique de Bologne sont le chef-d'œuvre de Fra Damiano.

Viennent ensuite les sculpteurs et les architectes. Le P. Marchese nous raconte la vie de 6 sculpteurs dominicains, et de 55 architectes, dont plusieurs ont travaillé à Saint-Pierre de Rome. L'église de Santa Maria Novella, à Florence, est, entre plusieurs autres fort remarquables, l'œuvre de deux Frères-Prêcheurs, Fra Sisto et Fra Ristoro. C'est cette église que Michel-Ange allait voir si souvent, et qu'il appelait sa fiancée « la mia Sposa ». Mais les architectes dominicains qui ont édifié beaucoup de belles églises, des châteaux, des forteresses, semblent s'être fait une spécialité de jeter des ponts. Au XVIe siècle Fra Giocondo de Vérone, nommé par Louis XII architecte royal de France, construisit le Pont Notre-Dame, aujourd'hui disparu, le Palais de la Cour des Comptes, la chambre dorée du Parlement, la façade orientale du château de Blois. Il exécuta d'importants travaux aux lagunes de Venise, termina le canal de la Brenta, dessina le fameux pont du Rialto ; fut associé à Raphaël pour la construction de Saint-Pierre de Rome. Avec cela il trouva le temps de recueillir environ 2000 inscriptions archéologiques, et d'éditer entre

1. Cartier, ouvrage cité, p. 274.

autres les œuvres de Vitruve (1). Un frère convers de Gand, frère François Romain, dont le portrait par Jouvenet se trouve actuellement au musée de cette ville, mérite sur ce point une mention spéciale. En 1654, les Etats-Généraux de Hollande lui confièrent la mission de construire le grand pont sur la Meuse, en face de Maëstricht. Quelques années plus tard, il fut chargé par Louis XIV, sur les indications de Mansart, de jeter un pont sur la Seine à Paris, pour relier le Louvre au Faubourg Saint-Germain. C'est donc à un de vos compatriotes, à un pauvre moine, que les Parisiens doivent le Pont-Royal. J'imagine que très peu sont au courant de cette histoire, et qu'elle déplairait peut-être à beaucoup, je veux parler de ceux qui ne comprennent pas qu'un moine puisse être en quoi que ce soit, surtout en matière d'architecture, utile à la société.

A l'instant je parlais des miniatures de Fra Benedetto, et je notais que ses livres sont un des textes les plus précieux de l'ancienne musique religieuse. En fait de musique, le monument le plus important que nous possédions sur l'histoire de cet art au XIII[e] siècle est d'un dominicain, Jérôme de Moravie (2). Dans son « Tractatus de Musica », il se

1. Marchese : *Memorie dei piu insigni pittori, scultori, e archittetti domenici.* Firenze ; Parenti, 1845.

Les mêmes frères ont été appelés à Rome par le Pape Nicolas V, pour restaurer le Vatican. Dans leurs moments de loisir, ils tracèrent le plan de Santa-Maria-sur-Minerve. Les belles églises qui, sous le nom de Saints-Jean et Paul, Saint-Augustin, Saint-Nicolas, font la gloire de Venise, de Padoue et de Trévise, sont également l'œuvre de Fra Dominico Bologneso et de Fra Nicolas d'Imola, de l'Ordre de Saint-Dominique.

2. Echard : ouvrage cité, t. I, p. 159.

révèle un technicien de premier ordre, et un praticien consommé. Ce traité sera réédité sous peu, avec notes et préface. M. Vincent d'Indy, prodigue ses encouragements aux dominicains français qui se sont chargés de ce travail (1).

Je pense que cette course échevelée à travers l'histoire des beaux-arts, dans l'Ordre de Saint-Dominique, vous édifiera suffisamment, et que vous voudrez bien reconnaître qu'à ce point de vue ils n'ont pas démérité de l'Eglise, ni de la Société. On peut se faire une idée des préoccupations de l'Ordre, au sujet des beaux-arts, si l'on se rappelle que plus de 20 dominicains ont écrit des choses artistiques. La race des critiques d'art ne s'y est d'ailleurs pas éteinte. Après le P. Marchese dont on ne peut contester la haute compétence, il importe de citer les noms des Van Hoogstraeten et des Nieuwbarn, en Hollande; des Berthier, des Sertillanges, en France. Le P. Nieuwbarn a donné des éditions critiques de Fra Angelico et de Van Dyck. Le P. Sertillanges a écrit le texte de la vie de Jésus de James Tissot, et le « Pèlerinage artistique à Florence », qui lui attira les sympathies de beaucoup d'artistes. Cette année encore, une de vos revues, « Durendal », lui a ouvert ses colonnes; il y a publié des études sur « l'Art et l'Apologétique ». Il me resterait à parler de nos

1. Frère Clément Taylor d'Ecosse fut aussi un musicien célèbre, l'émule, disait-on, de Guido d'Arezzo. Dans le catalogue de la Province de Pologne nous relevons, parmi les musiciens mentionnés, les noms illustres des Isaïas Lipnicensis (1609), d'Andreas Nizankowski (1655), de Sadocus Werberger, tous trois du couvent de Cracovie.

Barges P. : *Année dominicaine ;* décembre 1908. *La musique dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs.*

littérateurs et de nos orateurs, mais le temps marche, et pour rien au monde je ne voudrais abuser de votre bienveillante attention. Un peu au hasard, dans le passé, je cueillerai les noms de Francesco Colonna qui a écrit le « Songe de Polyphile », un des plus beaux produits littéraires de la Renaissance, dont il est pour ainsi dire la synthèse; Jacques de Voragine, l'auteur de la Légende dorée; Catherine de Sienne, à laquelle, l'année dernière encore, le regretté académicien Emile Gebhart a consacré plusieurs conférences littéraires; Nicolas Coëffeteau que Vaugelas appelait « un des maîtres de notre langue », — et, dans le présent, parmi les grands orateurs de Notre-Dame et d'ailleurs, je citerai les Lacordaire, les Monsabré, les Didon, dont les noms sont dans toutes les mémoires, et les ouvrages fort répandus (1).

§ III

Au début de cette conférence, j'ai promis de vous parler du rôle social de l'Ordre de Saint-Dominique, non seulement au point de vue *intellectuel* et *artistique*, mais encore au point de vue *moral*. Le moment est venu d'aborder ce troisième aspect de l'apostolat dominicain. Vous constaterez, je l'espère, qu'il n'est ni le moins intéressant, ni le moins fécond. En réalité, la vie morale ou religieuse des Frères-Prêcheurs est intimement liée à leur vie intellectuelle et artistique; ou plutôt ce sont là trois phases d'une même vie que je n'ai séparées que pour

1. Faut-il rappeler que le P. Lacordaire, sans l'avoir sollicité, fut élu membre de l'Académie française?

les besoins de l'analyse et du discours, mais qui s'harmonisent entre elles d'une façon remarquable. Ces grands intellectuels, et ces merveilleux artistes dont je vous ai parlé, furent presque tous des saints, préoccupés à la fois de leur sanctification personnelle et de la sanctification des autres, et l'on ne saurait dire précisément si c'est d'avoir recherché la vérité, et cultivé le beau avec passion, qu'ils ont atteint les sommets de la sainteté, ou si ce ne serait pas plutôt l'éclat de leur sainteté qui aurait rejailli sur leur science et sur leur art.

Quoi qu'il en soit, l'organisation de la vie religieuse dans l'Ordre de Saint-Dominique mérite de retenir un instant notre attention. Beaucoup de choses qui, sans elle, demeureraient incompréhensibles, s'expliquent au contraire par elle.

Les dominicains sont d'abords soumis aux trois vœux de religion, comme tous les religieux, et plus particulièrement à celui de pauvreté, en qualité de religieux mendiants. Mais c'est à leurs constitutions qu'ils doivent leur physionomie originale.

L'Ordre de Saint-Dominique se divise en Provinces et en Couvents. Chaque couvent, pour jouir de tous ses privilèges, doit contenir au moins douze religieux, ayant à leur tête un Prieur. Chaque Province embrasse à son tour plusieurs couvents, que dirige un Prieur provincial. L'Ordre enfin comprend trente Provinces environ. Il est gouverné par un Maître général résidant à Rome, autrefois nommé à vie, actuellement pour douze ans. Les religieux d'un même couvent élisent leur Prieur : les Prieurs des couvents d'une même Province, leur Provincial ; les Provinciaux de l'Ordre, le Maître général, avec cette particula-

rité que, dans la nomination du Provincial et du Général, les Prieurs sont toujours assistés d'un délégué élu par les simples religieux ayant droit de vote. C'est un moyen très sage laissé aux religieux qui « obéissent » de contrebalancer à l'occasion les fautes ou les erreurs « possibles » des religieux qui commandent. L'Ordre a ses Chapitres généraux, ou assemblées générales, tout comme chaque Province a ses assemblées provinciales. Dans ces assemblées générales s'élaborent les constitutions ou Règles qui s'imposent à tous les fils de Saint-Dominique. Pour qu'une constitution ait définitivement force de loi, elle doit avoir été approuvée par trois Chapitres généraux consécutifs. Ceux-ci se tiennent tous les trois ans, présidés par le Maître général, et alternativement composés des Provinciaux et des Définiteurs élus par les Provinces.

Le gouvernement aboutit de la sorte à un sage équilibre, laissant au temps le soin de faire son œuvre, et aux élus le loisir de reprendre contact avec leurs électeurs, en vivant de la même vie.

En vertu de leurs constitutions, les Frères-Prêcheurs doivent observer l'abstinence perpétuelle, jeûner tous les jours, depuis le 14 septembre jusqu'à Pâques, et réciter pendant la nuit le bréviaire en commun. Peut-être en m'entendant énumérer ces austérités de la Règle dominicaine, formulez-vous intérieurement cette objection : « Tout cela est très joli en théorie, mais » en vérité ce n'est guère pratique. Comment des » hommes d'étude en particulier peuvent-ils résis- » ter à un pareil régime ? » A cela je répondrai d'abord par des faits indiscutables. Nous avons constaté que, depuis leur fondation, les Dominicains se

sont multipliés en hommes et en œuvres remarquables. Or, les plus grands travailleurs parmi ces hommes sont devenus des saints, authentiquement canonisés ou béatifiés par l'Eglise. Pensez-vous qu'ils y aient réussi en manquant à leur Règle? D'ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que la vie dominicaine est une vie de communauté, et non une vie d'ermites ou de solitaires de la Thébaïde; qu'en conséquence la règle pèse moins sur les individus envisagés isolément, que sur la communauté elle-même; bref, que l'ensemble des austérités se répartit sagement sur l'ensemble des religieux d'un couvent, d'une Province ou de l'Ordre, de façon à ce que, à défaut de tels ou tels religieux empêchés momentanément pour des raisons de travail ou de santé, l'Ordre, la Province, le Couvent n'en continuent pas moins de réaliser, dans son intégrité, l'idéal de leur vie religieuse. Aussi bien est-ce en se plaçant à ce point de vue très sage, et qui dénote de sa part un merveilleux sens d'organisation sociale, que saint Dominique lui-même a introduit dans les constitutions de son Ordre le principe de la *dispense.* La dispense n'est pas en effet dans la famille dominicaine une simple exception, dont la détermination est livrée à l'arbitraire. C'est une loi au sens strict du mot, et qui joue le rôle de soupape de sûreté. Elle ne supprime rien des austérités, mais, au contraire, en favorise l'observance par une répartition équitable des charges. Ainsi, certains étudiants, les Professeurs, les Prédicateurs, dans la mesure où ils prêchent, professent, et étudient, bénéficient de la dispense, mais dans cette mesure seulement.

Au reste, physiologiquement parlant, cette vie d'ob-

servance intelligemment menée est plutôt favorable à la vie intellectuelle; et puis, il n'est pas mauvais, en plein XXe siècle, alors que le monde s'applique surtout à bien vivre, qu'il y ait encore des hommes capables de se contenter de peu. Entre tous les remèdes que les moralistes et les médecins préconisent en faveur de la tempérance et de la sobriété, l'exemple de ces hommes austères n'est pas le moins efficace; il fait sur la société l'effet du sel sur certains aliments; il l'empêche de se corrompre.

Toutefois la vie religieuse dominicaine s'ouvre à d'autres horizons que ceux de l'austérité corporelle. Il est vrai, les Frères-Prêcheurs mortifient leur corps, mais c'est pour donner plus d'essor à la vie de leur âme. Leur vrai but est de contempler la vérité, et de livrer aux autres le fruit de leur contemplation: *contemplata aliis tradere.* L'action est donc pour eux indissolublement liée à la contemplation. La contemplation fait d'eux des *mystiques;* l'action en fait des *apôtres.* C'est du moins sous ce double aspect qu'ils se présentent à nous dans l'histoire.

De tout temps, l'Ordre de Saint-Dominique a possédé de profonds mystiques. Mystique, comme vous le savez, est synonyme de mystère. Une âme mystique est une âme qui a le sens du mystère, et donc du divin, s'il est vrai qu'il n'y a rien de plus mystérieux que la divinité. Toute âme chrétienne, pour peu qu'elle essaye de vivre intérieurement ses croyances, a sa mystique à elle; mais j'ajoute aussitôt qu'il n'y a pas deux âmes pour avoir la même mystique, parce qu'il n'y en a pas deux pour avoir, au même degré, le sens du divin. A plus forte raison un Ordre religieux a-t-il sa mystique spéciale, je veux dire

sa façon d'aller à Dieu et d'entretenir des rapports spirituels avec lui. La mystique dominicaine est donc originale. Elle est comme saturée de théologie, et, avec cela, très expansive, très libre d'allure, et d'une variété presque infinie. Pour vous en convaincre, il me suffira de vous rappeler les noms fameux entre tous de saint Dominique, de saint Thomas d'Aquin, du B. Albert le Grand, de saint Raymond de Pennafort, de saint Vincent Ferrier, de sainte Catherine de Sienne, de sainte Catherine de Ricci, de sainte Rose de Lima.

L'âme dominicaine, vous ai-je fait observer, est intellectuelle et artiste par essence; cela se voit jusque dans sa façon de comprendre la mystique et de l'interpréter.

Les Frères-Prêcheurs, en effet, ont organisé la mystique comme *science,* c'est-à-dire que les plus saints d'entre eux ont établi aussi rigoureusement que possible les lois générales qui président aux rapports intérieurs de l'âme avec Dieu, à partir de la vie ascétique jusqu'à la vie unitive. La source de cette science mystique, ils l'ont trouvée dans la forte théologie de saint Thomas; leur œuvre propre a surtout consisté à *expérimenter* cette doctrine, à lui faire rendre sa *valeur de vie,* et à consigner dans des livres les fruits de leur expérience. Les écoles mystiques dominicaines les plus célèbres sont celles d'Allemagne, au XIVe siècle, avec Maître Eckart, Taulère, et Henri Suzo, dont les œuvres sont actuellement l'objet d'études remarquables de la part des protestants eux-mêmes; d'Italie, avec Venturin de Bergame, Jean Dominici, Catherine de Sienne; de France, avec Julienne Morell; et plus tard, au XVIIe siècle, les PP.

Massoulié et Piny; d'Espagne, avec Louis de Grenade. D'allure scientifique, la mystique dominicaine ne craint pas à l'occasion de revêtir une forme artistique. Fra Angelico, au dire de Vasari, ne peignait jamais ses madones qu'à genoux; son art, c'était sa prière. Dans les couvents de femmes, en particulier, les Sœurs dominicaines s'attachaient à exprimer et à fixer les états d'âme dont elles étaient les témoins ou les bénéficiaires, au moyen de la peinture, de la miniature, de la tapisserie. Florence a conservé, dans ses magnifiques galeries, les peintures de Sœur Plautilla Nelli, qui hérita des cartons de Fra Bartolommeo. Des couvents entiers de Sœurs-Prêcheresses ont été renommés pour leur vie mystique: tel, cet admirable couvent des Unterlinden à Colmar, bâti par un dominicain, bouleversé à l'époque de la Révolution française, devenu aujourd'hui un musée, où s'étalent, minutieusement entretenus, les chefs-d'œuvre sans nombre que ces saintes femmes ont réalisés pendant des siècles, en y faisant passer le meilleur de leur âme, ce qui était d'ailleurs la vraie manière de les rendre immortels.

Sur ce fonds de prière, à la fois riche de doctrine et ensoleillé d'art, il fallait s'attendre à voir fleurir des saints. De fait, ils se sont épanouis innombrables depuis les origines jusqu'à nos jours. Ausi bien, en 1674, le Pape Clément X accorda-t-il à l'Ordre le privilège de célébrer, huit jours après la Toussaint de l'Eglise, une « Toussaint » dominicaine, en disant : « Si nous voulions assigner un jour propre à chacun de vos saints, il nous faudrait composer pour eux seuls un nouveau calendrier. »

Dix dominicains sont canonisés. Ce sont : Saint

Dominique, saint Thomas d'Aquin, saint Raymond de Pennafort, saint Pierre martyr, saint Hyacinthe, saint Vincent Ferrier, saint Pie V, saint Louis Bertrand, saint Jean de Gorcum, saint Antonin. Aux côtés de saint Dominique, nous rencontrons sa mère, la B. Jeanne d'Aza, et son frère, dominicain, le B. Mannès. L'assassin de saint Pierre martyr a lui-même poussé le repentir jusqu'à prendre l'habit des Prêcheurs, et devenir un saint sous le nom du bienheureux Carino. Il y a quatre saintes dominicaines : Sainte Catherine de Sienne, sainte Catherine de Ricci, sainte Agnès de Montepulciano, et sainte Rose de Lima. Le nombre des bienheureux, dont le culte est reconnu officiellement par l'Eglise, s'élève actuellement, dans l'Ordre, à 200 environ. Un grand nombre de béatifications y sont encore pendantes, sans compter les causes des martyrs dont je vais parler incessamment.

Cette vie de sainteté fut évidemment, chez les Prêcheurs, la meilleure garantie de leur vie apostolique. Pour nous en rendre compte, feuilletons encore un peu au hasard les Annales de l'Ordre.

En ce qui concerne d'abord le gouvernement apostolique de l'Eglise, nous constatons que les Fils de Saint-Dominique y ont pris une très large part. Quatre d'entre eux ont porté et honoré la tiare. Sur ces quatre Papes, l'un est canonisé sous le nom de saint Pie V; deux sont solennellement béatifiés par l'Eglise, Innocent V et Benoît XI. La cause du quatrième, Benoît XIII, ne tardera pas à être introduite. Personne n'ignore que le premier, saint Pie V, en 1571, conclut avec Venise et l'Espagne une ligue contre les Turcs, laquelle eut pour résultat cette fameuse bataille navale de Lépante, où les armes chrétiennes

obtinrent un des plus mémorables et des plus nécessaires succès qui les aient signalées à la reconnaissance de l'Europe. Le grand Pape dominicain attribuait cette victoire à Notre-Dame du Rosaire dont il avait chaudement recommandé la dévotion à l'armée. Nous n'avons pas à redire, ni à prouver ici, que le Rosaire est une dévotion toute dominicaine, sanctionnée par les Bulles et Décrets de quarante-huit Papes. Il est également inutile d'insister sur sa haute portée sociale. Léon XIII, l'un des plus grands esprits qui aient présidé au gouvernement de l'Eglise, a lancé environ quinze encycliques et décrets pour l'imposer aux fidèles. Dans ces écrits, il rappelle à l'Eglise militante que c'est grâce à cette dévotion que saint Dominique a vaincu les Albigeois, et saint Pie V les Turcs; il assure qu'elle sauvera encore la chrétienté des envahissements de l'hérésie à notre époque.

En 1825, six cents ans après la mort de saint Dominique, il y avait eu sous son habit soixante-dix cardinaux, quatre cent soixante archevêques, deux mille cent trente-six évêques (1). Depuis lors, le nombre de ces princes de l'Eglise s'est encore accru considérablement. J'ai déjà dit qu'au XVIe siècle, en Amérique, il n'y eut pas moins de 62 nominations d'évêques dominicains. En Belgique, et particulièrement à Liège, à Ypres, à Anvers, les sièges épiscopaux furent souvent occupés par des Fils de Saint-Dominique. Je ne mentionnerai, sur le siège d'Anvers, que le nom de l'illustre évêque Réginald Cools, dont la charité est demeurée légendaire dans le pays.

L'influence des Dominicains dans les Conciles fut

1. Lacordaire. *Mémoire*, p. 148.

également considérable. Quatre d'entre eux ont été présidents de Conciles généraux. Au Concile de Lyon, en 1274, l'Ordre est déjà représenté par un cardinal, 33 évêques, et un grand nombre de docteurs, parmi lesquels Albert le Grand. Thomas d'Aquin est mort en s'y rendant. Au Concile de Trente, sur les 154 réguliers qui prirent part aux travaux du Concile, on comptait 54 dominicains. Trois d'entre eux travaillèrent à la rédaction du catéchisme du concile qui, de l'avis de tous les connaisseurs, est un chef-d'œuvre. Au Concile du Vatican, les Frères-Prêcheurs sont représentés par deux cardinaux et 25 évêques, dont cinq font partie des commissions du Concile. Appelé par l'Eglise à prêter son concours intellectuel sur les questions qui touchent la Foi, l'Ordre reçut d'elle aussi la mission de défendre cette Foi contre les attaques des hérétiques. Ici se place donc la grosse question de l'*Inquisition*. Je ne me donnerai pas le ridicule de l'exposer, ni de la résoudre au pied levé, d'abord parce que c'est une question par elle-même très complexe, puis surtout parce que c'est une question compliquée comme à plaisir. Depuis dix ans, des travaux nombreux, conduits par des hommes de la plus haute compétence et de la plus grande impartialité, viennent de jour en jour jeter un peu plus de lumière sur le spectre rouge de l'Inquisiteur.

L'établissement de l'Inquisition, et sa législation, relevaient exclusivement du haut pouvoir ecclésiastique et civil. Les Prêcheurs sont restés étrangers à cette œuvre pour laquelle ils n'avaient aucun droit, ni compétence. Leur seul rôle a été de fournir à l'Eglise, sur sa demande, des officiers chargés de remplir des fonctions qu'ils n'avaient pas créées, et qu'ils

n'avaient pas à discuter. Leur seule responsabilité tient en ceci : ont-ils appliqué la législation publique avec esprit de justice et de prudence? Or, sur ce terrain qui est le seul qui leur appartienne, ils ne se sont jamais récusés au jugement de l'histoire. S'il est établi que parmi eux quelques hommes ont subi des défaillances, ils sont prêts à les condamner. Et à supposer que ce fût établi, ce qui d'ailleurs ne ressort pas des récents et substantiels travaux dus à la plume des Molinier, des Douais, des Vacandard, quel a été dans toute cette affaire le rôle du pouvoir civil? Et si le pouvoir civil y a joué le rôle ingrat, ne faut-il pas, avant de le juger, se garder encore d'une erreur de perspective, qui consisterait à promener sur la société du moyen âge, un regard habitué seulement à considérer la société du vingtième siècle?

Tous ces points d'interrogation m'obligent pour le moment à passer à la ligne.

J'y passerai donc, en vous montrant à larges traits que ces hommes de foi et de prière, dont on voudrait tacher du sang des infidèles la belle robe blanche, ont été, au contraire, à chaque période de l'histoire, même au prix de leur sang, les arbitres de la paix chez les peuples civilisés ou sauvages; les pionniers de la civilisation. Sur ce point, les historiens les plus hostiles à l'idée religieuse sont obligés de s'incliner devant les faits.

A côté de ses 25 légats *a latere*, l'Ordre de Saint-Dominique ne compte pas moins de quatre-vingts nonces apostoliques. Récemment encore Sa Sainteté Pie X a nommé un dominicain, Mgr Frühurrth, ancien Maître général de l'Ordre, à la nonciature de Münich. Il

n'y a pas jusqu'aux dominicaines qui, dans le cours des siècles, n'aient assumé, suivant les circonstances, la lourde charge de Légat ou de Nonce.

L'académicien Em. Gebhart a prononcé l'an dernier à l'*Action sociale de la femme*, à Paris, un discours où il met en relief ce que l'on pourrait appeler les talents diplomatiques de sainte Catherine de Sienne. Le conférencier admire son personnage. A propos du rôle joué par Catherine dans le retour du Pape d'Avignon à Rome, il écrit notamment : « Ce fut la plus » grande figure de la seconde moitié du quatorzième » siècle italien, non pas seulement une sainte, une » illuminée, une thaumaturge, mais un homme d'état » et un grand homme d'Etat, qui sut résoudre pour » le bien de l'Italie et de toute la chrétienté, la ques- » tion la plus épineuse, la plus tragique de son » temps (1). »

En Angleterre, en France, en Espagne, les Frères-Prêcheurs, pendant plus de deux siècles, furent confesseurs des Rois. De peur que vous ne vous imaginiez que ce fût là une sinécure, vous me permettrez de vous raconter un simple fait, qui vous en dira plus long, je pense, que les plus belles démonstrations du monde. Quand Christophe Colomb, vers la fin du XV[e] siècle, conçut le projet de trouver une route abrégée pour aborder aux Indes, il fit la connaissance d'un dominicain, Diégo Déza, le Professeur de Théologie alors le plus en vue de l'Université de Salamanque. Celui-ci, devenu confesseur de la Reine Isabelle, usa de son influence auprès d'elle, en fa-

1. Em. Gebhart. *Une Sainte homme d'Etat : Sainte Catherine de Sienne. (La Revue hebdomadaire)*, 16 mars 1907, p. 257-275.



Jeannot. Musée de Versailles.

LE R. P. LACORDAIRE

veur de Colomb. Il y réussit si bien, en dépit de toutes les intrigues nouées à la Cour contre le malheureux grand homme, que, le 21 décembre 1504, Christophe Colomb, dans une lettre adressée à son fils et successeur Don Diégo, écrivait ces lignes mémorables : « C'est Diégo Deza qui a été cause que Leurs Altesses » possédassent les Indes, et que je sois demeuré » en Castille, alors que j'étais déjà en route pour pas» ser à l'étranger. » Du même coup, et à sa manière, ce dominicain patriote sut donc donner le Nouveau-Monde à son pays, et des millions d'âmes à l'Eglise (1). A peine l'Amérique découverte, les Fils de Saint-Dominique, comme nous l'avons déjà noté, s'y rendirent en foule pour l'évangéliser. L'un d'eux, Barthélemy de Las Casas, gentilhomme originaire de Séville, osa prendre le parti des Indiens contre leurs vainqueurs devenus leurs bourreaux. Il présenta à Charles-Quint, sous le titre de « *la destruction des Indes par les Espagnols* », un mémoire où les abus de ses compatriotes étaient retracés avec un style d'une vérité sanglante, sacrifiant ainsi à la justice sa sûreté personnelle, et ce que d'aucuns, dans un patriotisme mal compris, pouvaient appeler l'honneur de la nation. Charles-Quint fut assez grand pour le nommer *protecteur général des Indes.*

Il m'eût été agréable de suivre avec vous les Frères-Prêcheurs en Amérique, et dans les autres parties du monde, où depuis toujours ils n'ont pas craint de verser leur sang, et de répandre avec lui les bienfaits de la civilisation chrétienne. Mais à peine m'a-t-il été permis de vous faire entrevoir le champ immense

1. MANDONNET. *Les Dominicains et la découverte de l'Amérique*, Paris, Lethielleux, 1893.

de leur apostolat. Le 23 juillet 1253, Innocent IV leur écrivait déjà en ces termes : « A nos chers Fils, » les Frères-Prêcheurs, qui prêchent dans les terres » des Sarrasins, des Grecs, des Bulgares, des Cumans, » des Ethiopiens, des Syriens, des Goths, des Jaco- » bites, des Arméniens, des Indiens, des Tartares, » des Hongrois et autres nations infidèles de l'Orient, » salut et bénédiction apostolique (etc.) » Depuis cette date, il n'y a pas un coin de terre, dans l'Ancien et le Nouveau Monde, qui n'ait reçu la visite des missionnaires dominicains, et l'on n'en trouverait guère non plus qu'ils n'aient arrosé de leur sang. Dans les trois premiers siècles, les martyrs, dans l'Ordre de Saint-Dominique, furent si nombreux qu'on hésite à en fixer le nombre. Il y en eut en tout cas par milliers. Jugez-en plutôt. En 1242, le B. Paul de Hongrie, dominicain, fut martyrisé avec 90 de ses compagnons; en 1260 à Sandomir, le B. Sadoc périt avec 47 Frères, victime de la brutalité des Tartares. L'année suivante, à Damiette, 200 Frères Prêcheurs tombaient sous le fer des Musulmans. En Amérique, le premier martyr de l'Eglise catholique est un dominicain, le B. François de Cordoue, comme la première sainte est une Dominicaine, sainte Rose de Lima. Au Chili, en 1599, quarante ans après la conquête, l'Ordre comptait 17 martyrs; de même au Pérou. En Chine, au XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, plus de cent dominicains furent martyrisés; la plupart sont déjà sur les autels, et parmi eux, un Anversois, le B. Louis Florès. De même au Japon, au Tonkin. Cette année, à l'occasion du Jubilé de Pie X, sera résolue la Cause de 1500 martyrs du Tonkin, en tête desquels figurent les V. V.

Evêques José Dias, et Melchior Sampredo de l'Ordre de Saint-Dominique (1).

Mais que parlé-je de la Chine et du Japon? En 1871, en plein Paris, sous la Commune, n'a-t-on pas vu plusieurs dominicains, ayant à leur tête le Père Captier, tomber sous les balles des assassins? La race des martyrs n'est donc pas éteinte.

Pie X a placé sur les autels 62 Frères-Prêcheurs, dont 53 martyrs. Grégoire XVI, son prédécesseur, a lui-même introduit la cause des 72 martyrs des Philippines en plein XIXe siècle. A l'heure actuelle, l'Ordre de Saint-Dominique continue la tradition. Il possède des missions, dont quelques-unes très florissantes, disséminées un peu partout sur la surface du globe. Au couvent d'Avila en Espagne, il existe encore des religieux qui furent, au noviciat, les compagnons des BB. Jérôme Hermosilla et Valentin Berrio-Ochoa, martyrisés au Tonkin en 1863, et béatifiés il y a deux ans à peine par Sa Sainteté Pie X.

Encore un coup, cet apostolat extérieur n'empêcha jamais les Dominicains de poursuivre à l'intérieur, en Europe, leur mission civilisatrice. Prêcheurs par vocation, ils ont semé dans les villes et les villages, dans les cathédrales et les humbles chapelles, la parole de Dieu. Cette parole, lorsqu'elle tombe des lèvres de ceux qui ont vraiment hérité de l'esprit de leurs ancêtres, porte la double marque dominicaine : *elle est pleine de théologie*, et, *malgré cela, respectueuse de l'art*. J'ai déjà nommé les Lacordaire, les Monsabré, les Didon, de glorieuse mémoire; j'allonge-

1. En décembre, 1908, le Pape a placé sur les autels, le B. François de Capillas, dominicain, premier martyr de la Chine.

rais démesurément cette liste si je devais y ajouter les vivants.

De même que saint Dominique, à côté du grand Ordre, avait créé un Tiers-Ordre d'hommes et de femmes dont le protestant américain Lea, auteur d'une histoire de l'Inquisition où il se montre assez peu bienveillant, confesse que ce fut un chef-d'œuvre d'organisation sociale, de même le P. Lacordaire, en vue de l'apostolat, a créé un Tiers-Ordre de religieux enseignants, qui continuent, en exil, l'œuvre d'éducation de la jeunesse française, et nous préparent, espérons-le, des hommes de caractère et des chrétiens de conviction qui vengeront l'Eglise des affronts qu'elle a dû subir tous ces derniers temps (1).

Les Sœurs dominicaines se sont aussi multipliées à notre époque, et se sont rendues utiles à la société à plusieurs titres. Parmi elles, il y a les contemplatives, celles qui « prêchent » en priant, en jeûnant depuis le 14 septembre jusqu'à Pâques; en faisant abstinence toute l'année, en chantant l'office choral au milieu de la nuit. Quelques-unes, expulsées de France, sont venues se réfugier en Belgique. Plaise à Dieu que ce ne soit pas en vain, et qu'ici, sous l'orage qui gronde, elles jouent le rôle de « paratonnerre » qu'on leur a interdit de jouer là-bas, dans leur propre pays. Plus nombreuses encore que les dominicaines contemplatives, sont les dominicaines enseignantes. Chassées de France en partie, elles sont allées un peu partout, à l'étranger, mettre leurs vertus et leurs talents au service de la jeunesse ca-

1. H. D. Noble : O. P. *Le Père Lacordaire, apôtre et directeur des jeunes gens.* Paris, Lethielleux, 1909.

tholique, en attendant que la Providence les ramène tôt ou tard, selon ses desseins, au milieu de leurs compatriotes ingrats et repentis.

Ce dévouement à la jeunesse n'est pas le seul auquel se soient consacrées les Filles de Saint-Dominique. Il y a, parmi elles, les petites Sœurs gardes-malades, dont la Maison-Mère est à Orléans. Ces religieuses soignent les pauvres à domicile pour l'amour de Dieu. Elles ont plusieurs maisons en France où elles sont très populaires, et une en Belgique, à Verviers, où elles commencent d'être connues et appréciées. La léproserie de Cocorite (Curaçao) est également tenue par les filles de Saint-Dominique.

Se dévouer à la jeunesse, se pencher sur les orphelins, visiter les pauvres malades, c'est déjà bien. Vous connaissez ce trait de saint Vincent de Paul allant s'établir au milieu des forçats, et se substituant même à l'un d'eux, c'est encore mieux! Je ne crois pas, s'écriait l'an dernier à ce sujet Son Eminence le cardinal Mercier, dans la grande salle du palais des académies, à l'assemblée générale des œuvres de patronage, « je ne crois pas qu'il y ait » dans l'histoire, un trait qui témoigne plus éloquem- » ment du respect dû à la dignité humaine. »

Et le docte Prélat d'ajouter aussitôt, comme en se reprenant : « Je me trompe : un religieux domini- » cain, le R. P. Lataste, a conçu l'idée de confondre » sous le même costume, dans la même vie, et sous » le même toit familial, des repenties avec des reli- » gieuses (dominicaines) ayant fait vœu de virginité. » Il y a deux de ces maisons dites de Béthanie dans » notre diocèse (à Brasschaert-lez-Anvers et à Sart- » Risbart; quatre en France, et une en Italie). Sans

» doute, il y a des mécomptes et des déboires, mais
» l'héroïsme est grand par lui-même, et l'excellence
» d'une initiative ne se mesure point à ses seuls
» effets tangibles. »

Je m'en voudrais d'ajouter un commentaire à ces éloquentes et élogieuses paroles du Primat de Belgique. Je ne dirai plus qu'un mot touchant l'apostolat dominicain au XXe siècle, heureux que ce mot s'adresse à l'un de vos compatriotes. Tout à l'heure, nous remarquions que l'utilité sociale d'un Ordre religieux se mesure à sa puissance d'adaptation aux différents milieux que les circonstances de temps et d'espace l'obligent à traverser. Si l'ordre de Saint-Dominique s'est rendu utile à la société, depuis sept siècles, il faut bien reconnaître qu'il l'a dû surtout à son intelligence des besoins du moment, et à son sens d'adaptation. Le milieu social d'aujourd'hui n'est plus celui du XIIIe siècle, ni même celui du XIXe. Un phénomène particulier caractérise ce milieu, l'importance énorme accordée à la question ouvrière, et aux questions économiques, politiques, et morales, qui s'y rattachent. Un jeune dominicain belge, le P. Rutten, s'est donné de tout son cœur à l'éclaircissement de ces questions. Il est actuellement Secrétaire général des syndicats chrétiens en Belgique. Sa réputation a déjà franchi la frontière. On le consulte de partout. S'il connaissait l'indiscrétion que je commets en ce moment à son égard, à coup sûr il m'en voudrait. Mais vous du moins ne m'en voudrez pas, je l'espère, ni de vous avoir parlé de lui, ni de vous avoir parlé de beaucoup d'autres. Vous m'aviez demandé de vous exposer le rôle social des Fils de Saint-Dominique à travers les siècles. Sans vous avoir tout dit, je

crois vous avoir dit l'essentiel. Au firmament social, je vous ai montré la constellation dominicaine, avec son soleil et ses étoiles de première grandeur, rayonnant et scintillant dans les trois grands domaines de l'intelligence, de l'art, et de la sainteté. Il m'eût été agréable de vous présenter aussi ses planètes, c'est-à-dire les familles religieuses qui, à un titre ou l'autre, se réclament de l'influence dominicaine. Mais toutes mettent tant de bonne grâce à le reconnaître, et à l'avouer, que j'aurais mauvaise grâce pour mon compte à prévenir leur reconnaissance et leur aveu, et à prolonger inutilement ce déjà trop long entretien (1).

1. Cf. *Appendice* F : *Les Dominicains et les autres Ordres religieux.*



APPENDICES

APPENDICE A.

LES DOMINICAINS ET LES ETUDES BIBLIQUES

Cf. *Mandonnet*. Dictionnaire biblique, au mot : Dominicain.

L'action des Dominicains sur l'histoire de la Bible peut se répartir en deux périodes : I. Le moyen âge. — II. La Renaissance et les Temps modernes.

I. — MOYEN AGE.

L'usage incessant que les Dominicains faisaient de la Bible dans leurs écoles les conduisit à entreprendre d'importants travaux, au sujet desquels le savant barnabite L. Ungarelli a écrit : « L'on peut dire que les bibles latines, manuscrites ou imprimées, depuis le milieu du XIIIe siècle jusqu'au Concile de Trente, furent infiniment redevables aux travaux assidus et éclairés des Frères-Prêcheurs. »

Quétif et Echard, dans les « Scriptores Ordinis prædicatorum », collection cependant bien incomplète, citent plus de 650 dominicains auteurs de différents travaux sur la Bible. On ne peut signaler que les principaux :

a) *Travaux pour la reconstitution du texte Latin :*

Hugues de Saint-Cher (+1262), sous la direction duquel se fit, à Paris, la première correction dominicaine de la Bible.

Theobaldus de Sexania, juif converti, devenu dominicain, qui eut dans ce même travail la part la plus importante.

b) *Utilisation manuelle du texte : Les Concordances.*

Hugues de Saint-Cher eut le premier l'idée d'un dictionnaire contenant par ordre alphabétique les mots de la Bible. Ce fut l'origine des concordances, dont les plus célèbres (*concordantiæ anglicanæ*) eurent pour auteurs des dominicains d'Oxford : *Jean de Derlington* (+1284), *Richard de Stavenesly* et *Hugues de Croyndon.*

Conrad de Halberstadt, dominicain allemand, au commencement du XIVe siècle, perfectionna, en les simplifiant, les concordances anglaises.

Les travaux de Jean Stojkowich, connu sous le nom de *Jean de Raguse* (+1444) achevèrent l'évolution de ce genre de travail.

c) Parmi les commentateurs, il faut citer, après *Hugues de Saint-Cher, Albert le Grand* et *saint Thomas :*

Le B. *Jourdain de Saxe* (+1236).

Pierre de Tarentaise (+1276), qui devint pape sous le nom d'Innocent V.

Nicolas de Gorran (+1295).

Bernard de Trilla (+1292).

Jean de Erdenbourg (+1296).

Thomas de Lentino (+1277).

Thomas Jorg (+1310).

Nicolas de Trevet (+1328).

Ptolémée de Lucques (+1322).

Maître Ekehart de Hochleim (+1309).

Ludolphe le Chartreux (+1330), qui fut dominicain pendant 26 ans, avant de revêtir l'habit de Saint-Bruno.

Pierre de la Palud (+1342).

Robert de Holkot (+1349).

Dominique Grenier (+1342).

Au XVe siècle les Biblistes sont moins nombreux; il faut cependent citer le plus célèbre : *Jean de Torquemada* (+1468), qui fut créé cardinal par Eugène IV, après avoir été maître du Sacré Palais.

d) Il faut aussi signaler les ouvrages connus sous le nom de « Chaînes », juxtaposition de textes patristiques, formant une interprétation continue de la Sainte Ecriture. La plus connue est celle de *saint Thomas*, aidé dans son œuvre par son confrère *Guillaume de Moerbecke* (+ 1282), traducteur des ouvrages grecs des philosophes et des pères.

Le dominicain anglais *Nicolas de Treveth* (+1328) composa également une « chaîne » qui resta longtemps célèbre.

e) Nombreux aussi furent, dans l'Ordre, les *traducteurs* des Livres Saints, ce qui s'explique par l'in-

fluence des prédications dominicaines sur le peuple.

Au XIVe siècle, toute une pléiade de traducteurs collaborèrent pendant 30 ans à la célèbre Bible du roi Jean. On trouve cités, parmi eux, en 1398, *Jean Nicolas, Guillaume Vivien* et *Jean de Chambly;* en 1410, ce dernier y travaillait encore. *Jean de Blois* (+1415) et *Antoine du Four* (+1502) traduisirent aussi la Bible en français.

Romeu de Sabruguera (+1313) fit une célèbre traduction catalane du Psautier, et peut-être d'autres parties de la Bible.

Le Fr. *Jaime Borrell* publiait en 1478 la première édition de la Bible en dialecte valentin. La traduction, due au chartreux Boniface Ferrier, frère de saint Vincent, avait été revue et corrigée par Jaime Borrell.

Jean Lopez (+1464) traduisit en castillan les évangiles de l'année liturgique.

La première traduction italienne de la Bible est attribuée au *B. Jacques de Voragine* (+1293).

Dominique Cavalca est l'un des vulgarisateurs les plus féconds du XIVe siècle. Les Vaudois, prétendus initiateurs des vulgarisations de la Bible, ne firent que s'approprier son œuvre (1).

Au XVe siècle, *Marino de Venise* réédite la Bible italienne d'après la traduction du Camaldule Nicolas Malermi.

Vers le même temps (1477), *Barthélemy de Modène* traduit et commente les psaumes en italien. *Frédéric de Venise* fait en 1494 le même travail sur l'Apocalypse.

1. S. Berger. *Romania*, t. XXIII, p. 393.

Il est manifeste, d'après les historiens les plus compétents, que, au XVe siècle surtout, la lecture de la Bible en langue vulgaire s'était remarquablement développée en Italie, et que l'Ordre des Frères-Prêcheurs s'y était activement employé.

Le même phénomène s'observe en pays de langue allemande. Nombre de traductions ont été retrouvées, qui appartenaient aux monastères de dominicaines, et servaient, vraisemblablement, à la lecture publique, au réfectoire.

La première traduction complète de la Bible (sauf le Psautier) en langue allemande, est due au Fr. *Jean de Rellach,* et parut dans la seconde moitié du XVe siècle.

Il faut enfin signaler une traduction arménienne, publiée par les soins du Fr. *Barthélemy Petit,* missionnaire en Arménie vers le milieu du XIVe siècle.

II. — RENAISSANCE ET TEMPS MODERNES

Au XVe siècle, la culture humaniste se manifeste dans l'Ordre par de nombreux travaux sur les textes sacrés. L'influence de la Réforme n'est pas non plus sans action sur les Dominicains, dont elle excite l'activité dans l'étude de l'Ecriture.

La lutte de *Savonarole* contre le paganisme littéraire fut immense dans l'Ordre, et dans l'Eglise. Il organisa dans son couvent de Saint-Marc l'étude savante et assidue de la Bible. On y remarqua surtout le *Fr. Blemet,* un juif converti devenu dominicain. Ce frère avait enseigné l'hébreu à Pic de la Mirandole. De cette direction donnée par Savona-

role sortirent d'éminents biblistes, parmi lesquels il faut citer :

Sante Pagnino (+1541) le premier traducteur moderne de la Bible d'après l'hébreu et le grec.

Zenobio Acciajoli (+1520), célèbre helléniste, bibliothécaire de la Vaticane.

Sante Marmochini (+1545) et *Zacharie de Florence* + 1542), deux vulgarisateurs de la Bible en italien.

— D'importants travaux sur le texte original de la Bible sont dus au dominicain Génois *Augustin Giustiniani* (+1568), évêque de Nebbio, en Corse.

Le texte de la Vulgate fut édité et revisé par *Jacques de Gouda* (+1520), de Cologne, par le vénitien *Albert Castellani*, et par *Jean Henten* (+1566), dominicain à Louvain, dont l'édition fut des plus célèbres au XVIe siècle.

Au Concile de Trente, les théologiens dominicains prirent une part importante aux travaux et aux décrets relatifs à la Sainte Ecriture. *Ambroise Catharin* et *Pierre Bertano*, évêque de Fano, furent des plus influents. C'est ce dernier qui soutint la nécessité d'avoir dans l'Eglise un texte officiel qui pût servir de base doctrinale et faire foi.

Les dominicains prirent part également aux différents travaux qui aboutirent à l'édition de la Vulgate de Sixte-Quint. Ces travaux durèrent de 1546 à 1592. Parmi les collaborateurs, on trouve, sous le pontificat de *saint Pie V*, les noms de *Sébastien Locatelli*, procureur général de l'Ordre — de *Thomas Manriquez*, maître du Sacré Palais — et de maître *Paolino*. Sous Grégoire XIII, *Pierre Chacon* fut l'un des membres les plus actifs de la commission.

De grands travaux de traductions scientifiques furent entrepris par les Dominicains du XVI[e] siècle. Celui de *Sante Pagnino* eut la plus grande célébrité. *Cajetan* (+1534) entreprit une œuvre similaire, dans laquelle il dirigea l'activité de plusieurs spécialistes. Au XVII[e] siècle, *Thomas Malvenda* entreprit une traduction littérale, qu'il commença en 1621; mais il ne put la conduire que jusqu'au chap. XVI d'Ezéchiel.

Les commentaires publiés par l'Ordre depuis le XVI[e] siècle sont très nombreux; les uns sont conçus au point de vue de l'érudition textuelle; d'autres au point de vue théologique, et un certain nombre sont destinés à aider les prédicateurs et à édifier les fidèles. Le P. Mandonnet donne un catalogue chronologique, comprenant une trentaine de noms d'auteurs, dont les plus célèbres sont :

Dominique Soto (In Epistolam S. Pauli ad Romanos commentarii. 1550).

Jérôme da Azambuja (Comment. in Pentateuchum Mosi. 1569).

(In Isaïam prophetam commentarii. — Edité à Paris en 1622).

Ambroise Catharin (Comment. in omnes D. Pauli Epist. et alias septem canonicas. 1551).

Séraphin Capponi (Veritates aureæ super totam legem veterem, tum litterales, tum mysticæ. 1590).

(Sacrorum Evangeliorum commentaria. 1602).

(Comment. in Evang. sec. Joannem. 1604).

Noël Alexandre (Expositio litteralis et moralis sancti Evangelii, secundum quatuor Evangelistas. 1704).

(Commentarius litteralis et moralis in omnes epistolas. 1710).

Plusieurs des auteurs déjà cités composèrent aussi des « chaînes », comme *Sante Pagnino, Augustin Giustiniani, Jean Henten,* etc...

Les travaux connus sous le nom d'Introduction à l'étude de l'Ecriture Sainte sont devenus très nombreux depuis le XVIe siècle. Ceux de *Sixte de Sienne* (+ 1596) sont à noter tout spécialement. Le P. Cornely, S. J., considère cet auteur comme le « créateur de la Science de l'Introduction ». (Introductio in libros sacros, I, p. 6.) — Citons également :

Melchior Cano, dont le traité « de locis theologicis » contient un livre entier consacré à l'autorité des Livres Saints.

Dominique Gravina, qui de 1619 à 1627 publia divers ouvrages d'introduction.

Noël Alexandre, dont l'histoire ecclésiastique contient plusieurs dissertations qui appartiennent à l'introduction scripturaire.

Vincent Avvocati. — Præparatio biblica. Palerme. 1741.

Gabriel Fabricy. — « Des titres primitifs de la révélation ». Rome. 1772. — Ouvrage rare, de grande érudition. Réédité par Migne.

Vincent Fassini. — Divinæ libri Apocalypseos auctoritatis vindiciæ ex monumentis græcis (1778).

Benoît Olivieri et *Th. M. Borgetti* sont deux célèbres biblistes romains de la première moitié du XIXe siècle.

Pour l'époque contemporaine, il faut signaler les œuvres du *cardinal Gonzalez,* des PP. *Denifle, Didon, Ollivier, Lagrange* et *Zapletal.*

— Le Concile de Trente a réglé les conditions

des traductions de la Bible en langue vulgaire. Les traducteurs dominicains les plus célèbres de l'époque qui suivit furent : pour la langue française : *Jean Henten,* qui collabora à la Bible dite de Louvain (1550), et *Nicolas Coeffeteau* (+1624). — Pour l'allemand : *Jean Dietenberger* (+1534), dont la traduction a compté 58 éditions de 1534 à 1776. — Pour le flamand : *Godefroy Stryrœde* (+1549). — Pour l'italien : *Santes Marmochini* (+1545).

Pour reprendre ses anciennes traditions, l'Ordre des Frères-Prêcheurs a établi à Jérusalem, en 1892, une école pratique d'études bibliques à laquelle sont admis les religieux de l'Ordre et les ecclésiastiques. La *Revue biblique internationale* est l'organe de l'école, tout en étant ouverte aux savants catholiques.

APPENDICE B.

LES DOMINICAINS ET L'ÉTUDE DES LANGUES

Cf. *Mandonnet*. Dict. biblique, au mot : *Dominicains* (col. 1471, 1477 et 1482).

Douai. Essai sur l'organisation des études dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Paris 1884.

Berthier. Revue thomiste. 1893, page 270.

L'Ordre organisa de bonne heure tout un système d'enseignement des langues orientales, poursuivant un double but : la prédication et l'étude des Livres Saints.

— En 1236, *la province de Terre Sainte* avait déjà organisé, dans chacun de ses couvents, un *studium linguarum*, pour les langues orientales, spécialement pour l'arabe. On y apprenait également l'arménien et le chaldéen.

— La *province de Grèce* a fourni les principaux hellénistes de l'Ordre, parmi lesquels *Guillaume de Moerbecke*, dont saint Thomas utilisa les traductions d'Aristote.

En *Espagne*, le voisinage des Sarrasins et des Juifs fait spécialement cultiver l'arabe et l'hébreu. *Saint Raymond de Pennafort* mit en honneur l'étude de ces deux langues dans son couvent de Barcelone, où l'ordre établit un *studium hebraïcum*, en même temps qu'à Valence un *studium arabicum*.

En 1259, au célèbre chapitre de Valenciennes, *saint Thomas*, avec le concours de trois autres maîtres, rédigeait le premier règlement d'études de l'Ordre; des frères devaient être envoyés aux *studia linguarum* d'Espagne. De célèbres linguistes en sortirent :

Le premier fut *Raymond Martin*, dont le « *Pugio Fidei* » inaugure l'orientalisme biblique.

Alphonse Bonhomme (+1330) traduit de l'arabe des écrits juifs relatifs au Messie; ces traductions furent très répandues au XIVe siècle.

Richard et Henri d'Allemagne, auteurs du « *de interpretationibus hebraïcorum vocabulorum Bibliæ* » (fin du XIIIe siècle), ont vraisemblablement passé par le studium hebraïcum d'Espagne.

Riccoldo de Monte Croce inaugure l'ethnologie biblique dans son « *Itinerarium* ». Dans le cours de ses missions en Orient (première moitié du XIVe siècle), il étudie avec un égal succès le Coran et la Bible, dont il compare les textes latin, grec, hébreu et chaldéen.

Au XVe siècle, on peut signaler les services rendus à l'étude des langues orientales par *Jean de Raguse*, qui rapporte de sa mission à Constantinople (1435-1437), de riches manuscrits grecs.

En 1477, *Pierre Schwarz*, de Wurtzbourg, élève des *studia* d'Espagne, publie contre les Juifs un ouvrage

qui contient en appendice le premier rudiment de grammaire hébraïque imprimé.

Le premier cours officiel de langue hébraïque de l'Université de Paris fut donné par le dominicain *Augustin Giustiniani* (+1536).

Sante Pagnino publie en 1529 le « *Thesaurus linguæ sanctæ* », ouvrage monumental qui a joui d'un grand succès, et fut vulgarisé sous forme d'Epitome. Le même auteur publia divers autres ouvrages sur les langues hébraïque et grecque.

De la même époque, il y aurait encore plusieurs auteurs à citer; contentons-nous du nom de *Michel Vansleb*, luthérien converti, qui, devenu dominicain, sut faire apprécier son talent par Colbert, qui le chargea d'une mission scientifique en Orient (1671-1676). Il en rapporta plus de 450 manuscrits.

Les ouvrages de *Michel Lequien* (+1720), de *Henri della Porta*, et de *Benoît Olivieri* montrent qu'au XVIIIe siècle l'étude des langues était encore en honneur dans l'Ordre.

Il suffit de mentionner pour l'époque contemporaine, les travaux des dominicains de Jérusalem et de Mossoul, et surtout ceux du *P. Scheil.*

Le nouveau règlement d'études, en vigueur depuis 1907, fait à l'étude des langues une part très large.

APPENDICE C.

LES DOMINICAINS ET LE DROIT CANON

Saint Raymond de Pennafort (1175-1275), à la demande de Grégoire IX, composa la première collection authentique *des Décrétales des Papes.*

Le *B. Barthélemy de Bragance* (+1270) l'un des premiers successeurs de saint Dominique dans la charge de maître du Sacré Palais (le premier, au dire de Fontana), composa sur le droit des écrits qui lui valurent la confiance de trois papes : Grégoire IX, Innocent IV et Alexandre IV.

Saint Antonin (1389-1459) doit aussi être compté parmi les plus grands canonistes de l'Ordre. Echard compte jusqu'à 10 éditions de son ouvrage : « Juris pontificii et Cæsarei summa. »

Dominique Bugella compléta l'ouvrage de saint Antonin, en composant un index, reproduit dans chaque édition.

Jean de Turrecremata (+1468) fut l'auteur d'un célèbre commentaire du Décret de Gratien. Il publia d'autres ouvrages juridiques. L'un d'eux, « tractatus de potestate papæ et imperatoris », fut, d'après le

témoignage d'un contemporain, utilisé par les Pères du Concile de Constance.

Passerini (+1677) est l'auteur d'un traité « de religioso statu » souvent consulté, de nos jours encore.

Tels sont les principaux canonistes dominicains. Le recueil de Quétif et Echard en mentionne plus de 60 autres.

APPENDICE D.

LES DOMINICAINS ET LES UNIVERSITÉS

L'Université de Paris fut le centre de l'action intellectuelle de l'ordre naissant. La lutte célèbre de Guillaume de Saint-Amour et des maîtres de l'Université contre les Mendiants aboutit au triomphe de ceux-ci.

A *Bologne*, les Dominicains ne furent pas moins influents sur le monde universitaire, maîtres et élèves...

Il en fut de même à *Toulouse*. Les premiers compagnons de saint Dominique suivaient les leçons des maîtres de l'Université, et l'un d'eux, Roland de Crémone, y occupait une chaire dès l'année 1230.

Les Universités d'Espagne profitèrent du voisinage des écoles dominicaines, célèbres par l'enseignement des langues orientales.

Fondée par le Pape Martin V en 1425, l'*Université de Louvain*, n'obtint que le 7 mars 1431 la chaire de théologie. Les Dominicains y furent appelés dès l'origine pour enseigner la Bible et la Théologie (1).

1. L'Université de Louvain fête cette année le 75[e] anniversaire de sa réorganisation. Nous n'avons pas trouvé de meilleur

Parmi les premiers, citons : *Jean de Winninghen, Pierre Wellens* d'Anvers, et *Jean d'Oosterhout*, dont l'enseignement, dit Vernulœus, soutint dignement l'éclat de la faculté naissante (1). Puis vinrent *Jean Van Bomale, Jean Haërbelle*, dit de Namur, etc.

Jusqu'à la révolution il y eut toujours un Dominicain (parfois deux) qui remplissait cette fonction. Durant l'espace de 20 ans, dit l'auteur cité, l'école dominicaine donna à l'Université 14 docteurs en théologie (2). Valère André dans ses « Fasti Academici » mentionne jusqu'à l'année 1646, 66 dominicains de toutes nationalités, promus docteurs à Louvain; honneur insigne, dit le P. Pruvost, S. J., vu la réputation dont jouissait l'Université et le nombre restreint de ses docteurs (3).

L'Ordre de Saint-Dominique a donné à l'Université, depuis les origines jusqu'à la révolution, plus du quart de ses théologiens (4). Parmi les plus célèbres, on compte :

Jean Spierinck (+1499), docteur en médecine et médecin-chirurgien de Philippe le Bon.

Pierre Visscher (+1507) dont Antoine Coronel dit: qu'il fut le bouclier puissant de la doctrine de saint Thomas.

moyen de nous associer à cette fête, que de rappeler la part importante que nos Pères ont prise jadis à sa fondation et à ses succès.

1. Vernulœus. Academia Lovaniensis. Lovanii, 1627, in-4° et Annuaire 1861, p. 296.

2. Cité dans l'Annuaire de l'Université de Louvain, 1861, p. 296, note.

3. Annuaire de l'Université catholique de Louvain, 1855, p. 252. « Notice sur le P. Jacques Lefèvre, etc... »

4. L'Ordre des Frères Prêcheurs en Belgique par Clæssens, extrait de la Revue Précis Historiques, tiré à part, p. 12.

Vincent Théodoric de Beverwyck (+1526) devint professeur à l'Université de Paris.

Eustache Van Rivieren (de Zichenis) le premier auteur belge qui écrivit contre Luther.

Godefroid Styroïde (+1549) dont Molanus (1) dit qu'il fut dans ses prédications un autre Démosthène.

Cornelius ab Ertborn (+1554) qui, devenu prieur à Anvers, entreprit la construction de la magnifique église Saint-Paul.

Jean Walteri (+1564) envoyé par Charles-Quint au Concile de Trente.

Jean Van Henten (+1568) savant hébraïsant et correcteur de la Bible dite de Louvain.

Michel Ramirez (+157...) qui fut le premier évêque de Cuba.

Antoine de Sienne (+1586) qui fut délégué par l'Université pour porter secrètement à Philippe II d'Espagne, les récriminations des Belges contre le duc d'Albe.

Jacques Leféburc (+1591) martyrisé pendant trois jours par les hérétiques et achevé enfin d'un coup de couteau, quatre mois après sa promotion au doctorat (2).

Pierre de Backere (+1601) inquisiteur, pourtant poète admiré, et jouteur redouté des hérétiques.

Martin de Torrès (+1630) qui eut à Louvain pour disciple le célèbre et érudit commentateur Jean de Saint-Thomas (3).

1. De Ram. Les XIV livres sur l'histoire de la Ville de Louvain du docteur Jean Molanus. Bruxelles, 1861, t. I, p. 516.

2. Une notice complète se trouve dans l'Annuaire de l'Université catholique de Louvain. 1855, p. 246-256.

3. Quétif et Echard. Scriptores Ordinis, II, 538.

Michel Ophovius (+1637) évêque de Bois-le-Duc, ami intime de Rubens, dont il dévoila à la Belgique, les talents cachés (1).

Marius Ambroise Capello (+1676) évêque d'Anvers, légat de Philippe IV.

Jean-Antoine d'Aubermont (+1686) dont Vernulœus dit : « de nos jours les études de notre Université sont dirigées par l'illustre Fr. d'Aubermont, docteur en théologie,... la gloire de notre Académie; on ne saurait souhaiter plus d'éloquence et de savoir, car il est grand par le génie et la parole (2). »

Martin Harney (+1704) érudit, versé dans presque toutes les langues de l'Europe, il dénonça les erreurs de Baïus et vengea saint Thomas contre Quesnel, De Alva, Astorga, etc. (3).

Jourdain Pringué (+1752) qui enseigna la théologie pendant 14 ans à l'abbaye Saint-Pierre à Gand, et écrivit une théologie spéculative et morale en 9 volumes (4).

Vincent Herffs (+1801) renommé pour le courage et la constance qu'il montra dans la dernière lutte de la Faculté de Théologie contre l'erreur et l'oppression (5).

Ceslas de Robiano (+1902) docteur en droit canon

1. Max Rooses. Rubens, sa vie et ses œuvres. Paris, Flammarion, p. 121-123, 548-549.

2. De Jonghe. Belgium Dominicanum, p. 433 et 106.

3. Paquot. Mémoires pour servir à l'Histoire littéraire des Pays-Bas. Louvain, 1763, 3 v. in-folio, t. I, p. 560-562.

4. De Ram. De Laudibus quibus veteres Lovaniensium Theologi efferi possunt. Lovanii, 1847, p. 146.

5. Revue catholique, 1867. La Faculté de Théologie par Ed. Poullet, p. 501.

et restaurateur de la Province dominicaine d'Allemagne.

A *Oxford* dans la seconde moitié du XIIIe siècle, un tiers des professeurs de la Faculté de Théologie appartenait à l'Ordre de Saint-Dominique. Une statistique du XVe siècle met ce même Ordre au second rang pour le nombre des docteurs fournis à l'Université. Une coutume, indiquant l'influence des Dominicains à l'Université d'Oxford, voulait que tout bachelier en divinité ne pût obtenir son grade, qu'après avoir donné un sermon dans l'église conventuelle.

En 1238, le Fr. Simon de Bovil, prieur, était élu chancelier de l'Université.

Les Dominicains eurent une part très active dans la fondation des Universités de Dublin, de Glascow, d'Aberdeen et de Saint-Andrews. A Glascow, la salle du chapitre conventuel servait même d' « Aula divinitatis », salle de théologie de l'Université.

On peut trouver de nombreux renseignements sur le rôle des Dominicains dans les Universités, dans le savant ouvrage du P. Denifle. « Die Universitäten des Mittelalters », Berlin, 1885.

APPENDICE E.

LES DOMINICAINS ET LA THÉOLOGIE

Dans les premiers temps de l'Ordre et longtemps après, ce furent les « Sentences du Maître Lombard » qui alimentèrent les leçons.

De très bonne heure, les lecteurs se mirent à en écrire des commentaires; ainsi : *Jourdain de Saxe* (+1222), *Jean le Teutonique* (+1241), *Richard de Fitsacre* (+1248), dont saint Thomas, au dire de B. Gui, désira en vain de lire les ouvrages profonds, Albert le Grand (+1280) etc.

Dès le commencement du XIVe siècle, après la mort du docteur Angélique, Pierre Lombard perdit dans l'ordre de son crédit, et, sans être encore abandonné tout à fait, il ne jouit plus que d'une influence amoindrie et secondaire. C'est le commentaire de saint Thomas sur les Sentences qui a pris sa place. Ce ne sera pourtant qu'au XVIe siècle, que la Somme Théologique conquerra définitivement cette première place et sera prise comme auteur classique (1).

---

1. Essai sur l'organisation des études dans l'Ordre des Frères Prêcheurs aux XIIIe et XIVe siècles par C. Douai. Paris, 1884, passim.

Dans l'histoire de la théologie thomiste, on pourrait donc considérer deux époques :

I. L'époque où saint Thomas est employé pour expliquer le Maître des sentences.

II. L'époque des luttes où saint Thomas, adopté partout, est attaqué par les hérésiarques, et les nouvelles écoles qui surgissent de toutes parts.

Ire ÉPOQUE. — XIIIe-XVIe SIÈCLES

Le P. Quétif ne compte pas moins, dans l'Ordre, de 152 commentateurs du Maître des sentences, et, depuis le XVIe siècle, 179 commentateurs de la Somme théologique de saint Thomas; encore n'est-il pas complet (1).

A peine le saint Docteur a-t-il disparu, que sa doctrine est violemment attaquée par Guillaume de Lamarre, « Correctorium operum fratris Thomæ » (dans l'Ordre on disait « corruptorium ») et des docteurs de l'Université de Paris et d'Oxford.

Ce fut une levée générale dans l'Ordre pour la défense de la pensée et de la doctrine du maître vénéré. Les plus remarquables de ses défenseurs sont :

Pierre de Tarentaise, plus tard Innocent V (+1276).

Gilles de Lessines (+1278).

Bernard de Trille (+1292).

Et *Guillaume Mackelelfield* (+1303), *Guillaume de Hotun* (+1298), *Rambert de Bologne* (+1308) qui écrivirent chacun un : « Defensorium librorum Doc-

1 QUÉTIF et ECHARD. Scriptores Ordinis II, p. 951-952.

toris Angelici Thomæ Aquinatis in Guillelmum Lamerensem, Thomæ corruptorem. »

Suivent : *Jean de Tortocolles* (+1290).

Richard Clappoël (+1290).

Robert Orphodius et *Jean de Paris II* (+1306) qui attaquèrent surtout Henri de Gand et Etienne Tempier.

Durand d'Aurillac (+1334) défend saint Thomas contre un de ses confrères du même nom, Durand de Saint-Pourçain, qui, dans quelques thèses, avait introduit des nouveautés contraires à la doctrine du Maître.

Thomas Walleis (+1340) et plusieurs autres, voire même le Maître général de l'Ordre, n'hésitent pas à écrire et prêcher la doctrine du Docteur angélique contre leur bienfaiteur même, le Pape Jean XXII, au sujet de la béatitude (1).

L'Ordre veillait jalousement à la conservation intégrale de la doctrine de son illustre fils. Mais, comme nous le disions, ce ne sont encore que des commentaires sur les sentences qui voient le jour, et des études sur quelques traités, quodlibets, opuscules du saint Docteur. La Somme théologique semble peu employée, sinon par les lecteurs, qui ornent leurs commentaires de citations, pour bien définir la pensée même de saint Thomas (2). Le premier commentaire de la Somme, signalé par Quétif, est celui de *Jacques de Barlardis* ou *d'Arigon* (+1435); encore n'est-il que partiel.

1. Cf. Mortier. Histoire des Maîtres généraux de l'Ordre des Frères Prêcheurs, t. III.

2. Douais. Loc. cit., p. 80, 87.

A la fin du XIVe siècle, on voit paraître de nombreux écrits contre les Wicleffites et les Hussites, tous inspirés de la doctrine de saint Thomas. Ces écrits ont pour auteurs principaux :

Robert Humbleton (+1390).

Giraud Penerius (+139...).

Nicolas Eymeric (+1399).

Jacques de Barlardis (+1435).

Jean de Turrecremata (+ 1468).

Avant 1475, *Louis Longo* a donné encore un commentaire sur la première partie de la Somme, mais la gloire du commentaire total revient au subtil et profond *Thomas de Vio*, dit *Cajetan* (+1508).

Avant lui avaient brillé : *Jean Capreolus* (+1444) qui, par son Commentaire sur les Sentences, mérita le titre de « Prince des Thomistes ». « En lui, disent ses adversaires eux-mêmes, semble avoir passé le don d'intelligence et de sagesse de saint Thomas (1).

Louis de Valleolete (+1436) son successeur, et une des gloires du Concile de Constance avec Jacques de Barlardis (1435).

Jean Nyder (+1444), *Jean de Montenegro* et *André Rhodius*.

Pierre le Noir (+1481) qui écrivit son fameux « Clypeus Thomisticus adversus omnes doctrinæ doctoris Angelici obtrectatores. »

Philippe de Barberus (+1490) dont il est dit : « qu'il traita les questions de la Providence, de la prédestination et réprobation, etc., d'une telle manière qu'on peut facilement, à l'aide de son libelle, démon-

1. Quétif. Loc. cit., II, 43.

trer la perpétuité de la pure doctrine de saint Thomas avant le XVIe siècle (1). »

Nous ne pouvons passer sous silence, *Jérôme Savonarole* (+1498) qui, par son « Triumphus Crucis », où il développa la doctrine philosophique et théologique du saint Docteur, contribua à la réforme de la scolastique.

La vigilance de l'Ordre tout entier, la spontanéité et la vigueur avec laquelle les Prêcheurs défendirent toujours unanimement la doctrine de saint Thomas, sont, pour cette première époque, une garantie sûre de son authenticité.

IIe ÉPOQUE. — XVIe SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS

La doctrine thomiste, attaquée à nouveau, mais avec plus d'astuce, par l'étude acharnée des anciennes littératures et philosophies qu'avait ressuscitées la Renaissance, dut se mettre plus que jamais sur la défensive.

Même dans l'Ordre, on abandonne Pierre Lombard, et les commentaires de saint Thomas, pour réétudier Aristote, qu'on commente toutefois par les œuvres du saint Docteur. *Paul Barbus* (+1494), *F. Félicien, Louis de Ferrare* (+1496), *Dominique de Flandre* (+1500) en qui l'école scotiste et le nominalisme trouvèrent un savant et intrépide adversaire, furent de ce nombre. Ajoutons *Pierre Crockaert* de Bruxelles (+1514) qui, d'ardent nominaliste, devint un thomiste tel « qu'on croyait entendre le docteur angélique lui-même; du moins en était-il tout pétri (2). »

1. Quétif. Loc. cit., I, 874.
2. Quétif. Loc. cit., II,29.

A cette époque, la Somme théologique de saint Thomas était devenue dans tous les couvents et dans presque toutes les Universités, le livre officiel et classique.

Les Luthériens, Anabaptistes, Catharins faisaient rage. L'autorité de saint Thomas était alléguée par eux, pour consolider leurs erreurs. Bientôt Molina et d'autres allaient aussi commenter le Maître, mais en évitant ses rigoureuses déductions.

Défendre l'Eglise et ses dogmes, livrer pure et intacte la doctrine du saint Docteur à la postérité, telle fut alors la seule préoccupation de l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

Quétif compte 156 Dominicains qui coopérèrent par leurs écrits à ce but de l'Ordre.

Citons d'abord *Cajetan*, dont Sixte de Sienne dit : « qu'il fut un homme aussi illustre par sa sainteté » que par son génie. Dialecticien le plus subtil, phi- » losophe admirable, théologien incomparable, il fut » le plus érudit entre les plus érudits de son siè- » cle (1). »

Lambert des Champs (+1523) qui fit des commentaires sur toute la Somme théologique et les Sentences de Lombard.

François Sylvestre de Ferrare (+1525), dont le cardinal de Luca disait : « qu'il était un ruisseau conduisant pur et limpide la doctrine du grand Docteur. » Il composa les remarquables commentaires sur la Somme des Gentils.

Conrad Koëllin (+1536). « Commentaria Scholastica subtilissima simul ac laudatissima, cunctisque

1. Cité par Quétif, II, 18.

Theologicæ facultatis studiosis maxime necessaria, in Summam Theologicam St Thomæ Aquinatis. »

Jean Faber (+1541), « Mallæus Hereticorum ».

Parmi les nombreux défenseurs de la doctrine thomiste contre les Hérésiarques, il faut citer :

Jean Vigerius de Grenade (+1550).

Jean Van den Bundere (+1557).

Jean de Villagracia (+1564).

Barthélemy de Carranza (+1576).

Jean Vielmius (+1582).

Dominique Soto (+1560), le premier théologien du Pape, et considéré comme le plus célèbre parmi les 50 Dominicains qui prirent part au Concile de Trente.

Pierre Soto (+1563), le dernier Dominicain qui fit entendre sa voix à l'Université d'Oxford. Il y ressuscita pendant quelque temps les anciennes études théologiques et scolastiques, en même temps que *Barthélemy Carranza* et *Jean de Villagracia.*

François de Victoria (+1546) « vir excellens, divinus, incomparabilis, instituti Dominicani splendor, decus et ornamentum Theologiæ », dit Matamoro, le sévère censeur espagnol. Il eut pour disciples les célèbres *Dominique Soto* et *Melchior Cano* (+1560), renommé par ses commentaires, et son traité des *Lieux théologiques.*

Matthias Aquarius (+1591), éditeur des œuvres de Capreolus, qu'il orna d'annotations selon l'esprit du Maître. « Annotationes super IV. L. Sententiarum Joannis Capreoli, Venetiis 1589. » Il réunit aussi en un volume la controverse entre les thomistes et les autres systèmes théologiques et philosophiques.

Entre temps, Molina avait en effet lancé son *Système,* qui fut le point de départ, entre Jésuites et Dominicains, de luttes théologiques fameuses.

Dominique Bannez (+1604) défendit vigoureusement la pensée du Docteur angélique dans son « Commentarium in Summam Theologicam », et fut suivi par une phalange d'autres, tels : *Seraphinus Capponi* (+1614), *Thomas de Lemos* (+1629), *Nicolas de Richard* (+1639), *Hyacinthe de Rugeriis* (+1651, Mais le principal fut *Jean de Saint-Thomas* (+1644) qui se faisait un crime de dévier d'un iota de la doctrine du saint Docteur.

Non moins célèbres furent : *François de Arauxo* (+1664), *Jean-Bapt. de Morales* (+1664), *Dominique de Marinis* (+1669), *Joseph de Vita* (+1677), : « Theologus plane eximius et in magistri sui Aquinatis doctrina versatissimus ». *Contenson* (+1674), *Antonin Reginald* (+1676), *Jean-Bapt. Gonet* (+1681), universellement connu par son « Clypeus Theologiæ Thomisticæ contra novos ejus impugnatores ».

Citons enfin *Paul Faneau* (+1691), *Antoine Goudin* (+1695), *Jacques Hyacinthe Serry* (+1720), *René Billuart* (+1757), dont la « Summa S. Thomæ hodiernis academiarum moribus accommodata », est encore entre les mains de tous les théologiens.

Le Cartésianisme, Baïus, Jansenius, Quesnel, ont trouvé encore chez les Prêcheurs des adversaires nombreux, fidèles au saint Docteur : tels, *Vincent Baron* (+1674), *Jean Nicolaï* (+1673), *Bernard Guyard* (+1676), *Jacques Casimir Guerinois* (+1703), *François Janssens Elinga* (+1715), *Séraphin Picci-*

nardi (+1695), *François* Van *Ranst* (+1715), *Noël Alexandre* (+1720), *Billuart.*

De nos jours on peut citer parmi les philosophes et théologiens de l'Ordre, les Cardinaux *Gonzalez* et *Zigliara,* le premier auteur d'une histoire de la philosophie très répandue, le second d'un manuel classique de la Philosophie de saint Thomas; les PP. *Lepidi, Guillermin Coconnier, Dummermuth, del Prado, Gardeil, Schwalm, Buonpensiere, de Munnynck, Weiss,* dont les ouvrages et les opuscules ont attiré l'attention des penseurs en Europe pendant ces dernières années.

APPENDICE F.

LES DOMINICAINS ET LES AUTRES ORDRES RELIGIEUX

Hugues de Saint-Cher est chargé, par Innocent IV, de donner des constitutions aux *Carmes*, Ordre récemment venu d'Orient en Europe. Plus tard, sainte Thérèse, la grande réformatrice du même Ordre, aura souvent recours à la direction du dominicain Bannez.

Saint Raymond prit une part active à l'institution de l'*Ordre de la Merci*. Il était le confesseur du fondateur lui-même, saint Pierre Nolasque.

Saint Pierre, martyr, eut à déterminer la règle des *Servites*.

Jean de Turrecremata exerça une grande influence sur l'Ordre des *religieuses de Sainte-Brigitte*.

Le dominicain *Léonard de Marinis* fut chargé par le pape Pie IV de la révision et de la réédition des constitutions des Barnabites.

Enfin, il faut noter, avec le P. Fages, historien de saint Vincent Ferrier, que c'est à l'autel de ce saint, à Manrèze, que saint Ignace fut favorisé de la vision

de la Très Sainte Trinité, la plus célèbre de toutes. C'est à Manrèze que saint Ignace composa ses exercices, sous « l'énergique direction du prieur des do-» minicains, Guillaume de Pellaros. »

APPENDICE G.

LE NOUVEAU RÈGLEMENT DES ETUDES DANS L'ORDRE DE SAINT DOMINIQUE

Le règlement d'Etudes, élaboré par la commission instituée à cet effet par le Chapitre général de Viterbe, en 1904, a été promulgué, au mois d'avril 1907, par le Rme Père Général, avec l'approbation, la bénédiction et la recommandation de Sa Sainteté Pie X.

Le règlement de Viterbe prévoit neuf années pour la durée intégrale des études, mais, en même temps, par une disposition qui s'inspire à la fois de la nature des choses et des heureux résultats qu'elle a produits dans les Universités modernes, l'enseignement est partagé en deux cycles. Le premier, consacré aux études fondamentales, comprend sept années et est obligatoire pour tous sans distinction. Le second qui doit durer deux ans au moins, a pour objet la formation spéciale des jeunes professeurs par l'étude approfondie d'une spécialité philosophique ou théologique.

I. L'enseignement fondamental comprend deux sec-

tions : celle des études philosophiques et préparatoires ou annexes à la théologie, et celle des études théologiques. La première dure trois années et la seconde quatre. Il y a dans chacune quinze cours réguliers d'une heure par semaine, le dimanche et le jeudi restant libres.

A. Dans la première section les matières de l'enseignement sont les suivantes : Philosophie (comprenant la Logique, la Critériologie, l'Ontologie, la Cosmologie, la Psychologie, des éléments de théologie naturelle et de morale, l'histoire de la philosophie).

La « Propædeutica ad Theologiam » comprenant les traités de la Vraie Religion, de l'Eglise et les lieux théologiques.

L'Introduction aux livres de l'Ecriture Sainte et la langue hébraïque, l'histoire de l'Eglise.

Voici la proportion des heures attribuées aux diverses branches : 5 heures par semaine à la philosophie, 4 à la « Propædeutica », 2 à l'introduction, 2 à l'histoire ecclésiastique pendant 3 ans, 2 à l'hébreu pendant la première année (permettant aux étudiants d'acquérir une première initiation dont ils pourront poursuivre ensuite librement, selon leurs aptitudes, le développement), et 2 à l'histoire de la philosophie pendant les deux années suivantes.

B. Dans la seconde section, l'on établit en principe l'étude directe de la « Somme théologique » de saint Thomas pour tous les étudiants.

Le cours compte chaque semaine cinq leçons de théologie dogmatique, cinq de théologie morale, trois d'Ecriture Sainte, pendant quatre ans; deux leçons enfin de Droit Canon pendant les deux premières an-

nées, et d'Histoire des Dogmes pendant les dernières. Le Droit Canon approfondi est renvoyé aux études spéciales du second cycle.

Aux études fondamentales se rattachent les discussions scolastiques ou « cercles ». On y ajoute pour chaque étudiant des dissertations et des exercices de prédications annuelles.

Le principe du double examen oral et écrit est consacré par le nouveau règlement.

Pour l'examen de lectorat on demande un travail ou thèse assez considérable et qui pourra en certains cas être livré à la publicité.

Pour les étudiants qui ne se préparent point à l'examen de lecteur en théologie, la quatrième année est consacrée à la patrologie, à la théologie pastorale, à la catéchistique, à l'étude de la liturgie et aux sciences sociales.

II. Le cycle complémentaire d'études est principalement destiné à la préparation immédiate à l'enseignement des étudiants qui ont couronné leurs études fondamentales par l'examen de lecteur en théologie.

Il embrasse quatre directions scientifiques spéciales :

1° La philosophie avec les sciences mathématiques et naturelles;

2° L'étude approfondie des Livres Saints et des langues orientales;

3° La patristique, la patrologie, les sciences historiques;

4° Le droit canon, les sciences juridiques et sociologiques.

Les jeunes lecteurs devront poursuivre ces études, soit dans une Université, comme l'Université de Fribourg, soit dans les écoles de hautes études spéciales, analogues à l'école biblique de Jérusalem.

Année dominicaine, mars 1908.

TABLE DES MATIÈRES

Imprimé par [illegible]